



FILIÈRE FRANÇAISE
DE GESTION
DES DÉCHETS
DE L'AGROFOURNITURE



RAPPORT D'ACTIVITÉ



ADIVALOR®



Christophe Grison,
Président

SOMMAIRE

3	Édito du Président	
4	FOCUS	
6	Faits marquants	
8	Accord-cadre	
10	Édito du Directeur général	
11	Chiffres clés	
12	Tri à la source	
14	Logistique en flux séparés	
16	Recyclage	
18	Communication et formation	
20	Optimisation et prévention	
22	Champion d'Europe	
23	Départements d'outre-mer	
24	PROGRAMMES ET DÉVELOPPEMENTS EN COURS	
	EMBALLAGES	
26	Bidons et fûts plastiques (EVPP)	
28	Big-bags	
30	Bidons plastiques de l'élevage laitier (EVPHEL)	
32	Sacs papier	
34	Bidons plastiques (EVPOH)	
	PLASTIQUES	
36	Films élevage et maraîchage	
38	Ficelles plastiques	
39	Filets balles rondes	
40	Filets paragrêle	
41	Gaines souples d'irrigation	
	DÉCHETS DANGEREUX	
42	Produits phytopharmaceutiques non utilisables (PPNU)	
44	Équipements de protection individuelle chimique usagés (EPI)	
45	Développements en cours	
46	ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME ET RAPPORT DE GESTION	
48	Implication de tous, engagement volontaire	
49	Implication de tous, éco-organisme	
50	Actionnaires partenaires	
51	Gouvernance	
52	Organisation	
53	Acronymes	
54	Metteurs en marché	
56	Opérateurs conventionnés	
59	Organismes agricoles partenaires	
60	Prestataires, collecteurs et prétraitement	

ÉDITO

Toute la filière est restée mobilisée et proactive en 2020 malgré les crises sanitaire et économique

Une filière pionnière et proactive dans la gestion de ses déchets

Depuis près de vingt ans, nous incarnons et mettons en lumière l'engagement responsable des acteurs de l'agrofourniture - industriels, distributeurs, agriculteurs - en développant des solutions performantes et sûres de collecte et de valorisation de la fin de vie des intrants agricoles.

Nous contribuons à la performance environnementale et à la compétitivité de l'agriculture française, et sommes des acteurs précurseurs de l'économie circulaire en France et en Europe.

Les agriculteurs français sont en effet exemplaires dans la gestion de leurs déchets. Nous pouvons être fiers : la France est aujourd'hui le seul pays d'Europe à disposer d'une organisation aussi rodée et performante dédiée à la gestion de la fin de vie de l'ensemble des déchets issus de l'emploi d'intrants agricoles.

Notre filière est pionnière et le savoir-faire de la France fait référence à l'international. Taux de collecte à la hausse chaque année, développement de nouveaux programmes, lancement d'appels à projets pour la création d'unités de recyclage avec une feuille de route ambitieuse : **depuis près de vingt ans, la filière a toujours un temps d'avance !**

Saluons les efforts communs de l'ensemble de ses acteurs. Grâce à la mobilisation de tous, les quantités collectées ont continué d'augmenter en 2020 dans un contexte agricole et économique pourtant difficile : 85 000 tonnes d'emballages et plastiques agricoles usagés ont été collectées et valorisées en 2020, quantité en progression de 5 000 tonnes par rapport à 2019. C'est remarquable. Ce sont désormais plus de 21 flux d'emballages et plastiques usagés que les agriculteurs trient au quotidien. Près de 90 % des emballages et plastiques collectés sont recyclés (hors films de paillage). À titre de comparaison, 26 % des emballages ménagers sont recyclés en France.

La filière française de gestion des déchets de l'agrofourniture est bien **en ordre de marche vers le 100 % collecté et le 100 % recyclé !**

Le succès de la filière repose sur un engagement volontaire des parties prenantes

Metteurs en marché, industriels ou importateurs, opérateurs de collecte et agriculteurs-recycleurs : chacun joue un rôle crucial dans le succès de la filière. Ensemble, continuons à nous engager dans ce schéma vertueux d'économie circulaire !

La prorogation de l'accord-cadre conclue fin 2020 avec le ministère de la Transition écologique confirme le bien-fondé de cette approche spécifique pour le secteur agricole, qui responsabilise l'ensemble des acteurs de la filière.

La filière A.D.I.VALOR est une initiative historique et novatrice. Malgré les difficultés croissantes auxquelles font face les agriculteurs et les distributeurs - baisse des cours, perte de compétitivité, changement réglementaire, durcissement des normes - et sentiment grandissant d'agribashing, ils font preuve de résilience et restent pleinement mobilisés pour optimiser le taux de collecte et de recyclage.



FOCUS



FAITS MARQUANTS 2020

Une filière résiliente

Janvier

- Les cours du pétrole plongent, entraînant avec eux les cours des matières plastiques vierges et recyclées. La chaîne de valeur du recyclage continue à se dégrader.

Mars

- Comité technique national de suivi.
- Premier confinement. Poursuite de l'activité grâce à un système d'information opérationnel 100 % en ligne. Report des collectes d'avril.

Juin

- Premier bilan à mi-course : 30 % des volumes du premier semestre n'ont pas pu être collectés. Rendez-vous donné à l'automne. La demande en matière plastique recyclée est atone. Mise en place d'un plan de stockage dans l'attente de la reprise de l'activité économique.

Février

- Les actionnaires d'A.D.I.VALOR finalisent et approuvent la feuille de route 2021-2025. Priorité à la performance et à la résilience.
- Vingtième établissement d'enseignement agricole équipé d'un parcours pédagogique sur la collecte et le recyclage des déchets.
- La filière de gestion des déchets de l'agrofourniture est reconnue par la loi AGECE.

Avril-Mai

- Comité technique national de suivi.
- Mise au point de nouvelles procédures de collecte avec les équipes de La Coopération Agricole et du Négoce Agricole. Les collectes reprennent.

Juillet

- Le site internet d'A.D.I.VALOR fait peau neuve pour améliorer l'information sur le recyclage des déchets agricoles.

Septembre

- ECODIAM : une organisation locale de collecte pour les déchets de l'agrofourniture en Martinique, créée par l'ensemble de la filière agricole martiniquaise, soutenue par A.D.I.VALOR et les pouvoirs publics, aura pour mission d'organiser la gestion des déchets agricoles dans ce département.
- Le plan « France Relance » soutient le recyclage.
- Le CPA et A.D.I.VALOR communiquent ensemble pour expliquer la raison de l'augmentation de l'écocontribution.

Novembre

- Comité technique national de suivi.
- Le retard sur les collectes est en passe d'être rattrapé.

Août

- Christophe Grison, agriculteur dans l'Oise et président de la Coopérative Valfrance, succède à Rémi Haquin en tant que président d'A.D.I.VALOR.
- L'organisation d'A.D.I.VALOR évolue avec une nouvelle répartition des activités opérationnelles entre un pôle Performance Collecte, confié à Gaël Denizart, et un pôle Logistique et Recyclage, dirigé par Stéphane Guesney.

Octobre

- L'ADEME lance un dispositif d'urgence pour soutenir les régénérateurs de plastiques, durement touchés par la crise économique et la chute des cours des matières premières.

Décembre

- Création d'une nouvelle unité de recyclage des films agricoles usagés d'enrubannage : A.D.I.VALOR lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).
- Les trois syndicats de nutrition animale, l'AFCA-CIAL, le SNIA et la Coopération Agricole Nutrition Animale lancent, en coopération avec A.D.I.VALOR, un projet de filière de gestion des produits d'hygiène de l'élevage en fin de vie.
- La prorogation de l'accord-cadre avec le ministère de la Transition écologique est conclue.



Signature de l'accord-cadre A.D.I.VALOR - ministère de la Transition écologique



Signature de l'accord-cadre A.D.I.VALOR - ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

ACCORD-CADRE

Une filière proactive et ambitieuse, soutenue par les pouvoirs publics

Depuis 2003, les pouvoirs publics français apportent leur soutien à A.D.I.VALOR et à ses actionnaires, par la signature d'accords-cadres successifs et par un soutien technique et financier, via l'ADEME, lors de la mise en place de nouvelles filières spécifiques.

Prorogation de l'accord-cadre avec le ministère de la Transition écologique

L'article 62 de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (loi AGECE) inscrit, depuis début 2020, le caractère spécifique de la filière de gestion des déchets de l'agrofourniture dans le paysage des filières de gestion de déchets, dites à Responsabilité Élargie du Producteur (REP).

Fin 2020, la prorogation de l'accord-cadre avec Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, a été conclue. Elle complète l'accord initial de juillet 2016 et intègre les orientations la loi AGECE.

Elle prévoit :

- La mise en place d'ici à 2023 d'une éco-modulation pour soutenir l'amélioration de l'éco-conception des emballages et produits plastiques utilisés en agriculture.
- Le soutien à la mise en place de trois unités de recyclage sur le territoire français, concernant les films agricoles utilisés en maraîchage, les filets utilisés pour le conditionnement des fourrages et les grands récipients vrac (big-bags) utilisés pour le conditionnement des engrais et des semences.

- Des expérimentations de solutions de réemploi et de substitution en vue de la mise en place d'un indicateur de réemploi et de réutilisation.

Pour Christophe Grison, président d'A.D.I.VALOR : « Cette prorogation confirme le bien-fondé d'une approche spécifique pour le secteur agricole, qui responsabilise l'ensemble des acteurs de la filière. »



A.D.I.VALOR : une démarche spécifique, des engagements volontaires

Un premier accord-cadre a par ailleurs été signé le 26 février 2018 avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il acte l'exemplarité de l'agriculture française dans la gestion de ses déchets.

Ces différents accords-cadres définissent les engagements respectifs d'A.D.I.VALOR et des pouvoirs publics. A.D.I.VALOR et ses partenaires s'engagent à poursuivre leurs actions :

- De promotion de l'éco-conception des produits de l'agrofourniture,
- De communication et de sensibilisation des utilisateurs professionnels,

- De développement de solutions de collecte et de valorisation pour les autres flux de déchets issus de produits de l'agrofourniture.

Les pouvoirs publics soutiennent A.D.I.VALOR et ses partenaires notamment :

- En informant et en consultant A.D.I.VALOR sur les évolutions réglementaires,
- En accompagnant et en soutenant A.D.I.VALOR dans ses démarches de développement et d'optimisation (solutions de collecte, recyclage, éco-conception),

- En sensibilisant l'ensemble des acteurs de la sphère publique et en soutenant les actions de sensibilisation d'A.D.I.VALOR.

La filière A.D.I.VALOR répond à la volonté de l'État de passer par un engagement volontaire des entreprises et des professionnels pour mettre en place des politiques publiques.





Pierre de Lépinau,
Directeur général

ÉDITO

Une filière performante et résiliente, en route vers le « 100 % collecté, 100 % recyclé »

Une nouvelle stratégie définie début 2020

Début 2020, nos actionnaires ont reformulé les priorités stratégiques pour l'ensemble de notre écosystème : dans un environnement économique et réglementaire contraignant et incertain, nous voulons, ensemble, consolider la performance et la résilience d'un écosystème spécifique de collecte et de recyclage, au service des acteurs de la filière agricole française. Après plus de douze mois de crise sanitaire, cette orientation peut être considérée comme prophétique !

Toute la filière engagée et en action !

Au regard de la nouvelle stratégie définie, notre feuille de route a été résolument engagée fin 2020 :

- **Résilience opérationnelle** : la filière est restée mobilisée et l'organisation des collectes s'est rapidement adaptée. Ainsi, en 2020, 85 000 tonnes d'emballages et plastiques usagés – soit 5 000 tonnes de plus qu'en 2019 – ont été recyclées à près de 90 % (hors films de paillage usagés). Pour gagner en proximité et en réactivité, nos équipes ont été réorganisées autour de trois pôles : Performance collecte, Logistique et Recyclage, Support et Services.

- **Maintien des équilibres financiers** malgré une augmentation des coûts de plus de 100 % en trois ans. L'augmentation des éco-contributions mises en œuvre par les actionnaires d'A.D.I.VALOR (COVADA, CPA, SOVEEA, SEPH, ARES) auprès des groupes de metteurs en marché (produits phytopharmaceutiques, plastiques agricoles, engrais, semences...) a permis d'amortir la hausse des coûts.

- **Lancement de deux nouveaux programmes de collecte** : emballages de produits d'hygiène d'élevage et grands récipients vrac utilisés pour le conditionnement des plants de pommes de terre.
- Lancement depuis 2018 d'appels à projets pour la **création de quatre nouvelles unités de recyclage d'ici à 2023**. Cela représente plus de 30 000 tonnes de capacité supplémentaire pour les films de paillage, filets de fourrage, grands récipients vrac et films étirables.

Une feuille de route 2025 ambitieuse pour viser le « 100 % collecté, 100 % recyclé »

Pour tenir cet objectif, nous agissons dès maintenant sur trois leviers :

- **Améliorer la préparation des déchets au niveau de l'exploitation agricole** : A.D.I.VALOR et le Comité français des Plastiques en Agriculture ont mis au point de nouvelles machines afin de réduire le taux de souillure des films agricoles de paillage et les rendre ainsi plus facilement recyclables.

- **Inciter les fabricants à augmenter l'incorporation des plastiques recyclés dans les nouveaux produits** pour sécuriser les débouchés des recycleurs et ramener les cours à des niveaux économiquement viables.

- **Soutenir le développement de filières industrielles de recyclage en France** : des partenariats engagés avec plus de 110 entreprises de l'environnement, de la collecte au recyclage, ont contribué à l'émergence de nouvelles lignes de recyclage en France. Plusieurs appels à projets sont en cours.

Rappelons que la filière agricole française est la seule au monde à avoir conçu et développé une organisation ayant atteint une **performance aussi élevée de collecte et de recyclage** pour les principaux déchets de l'agrofourmiture. La cohésion de notre collectif a fait notre force : il restera mobilisé pour tenir le cap du « 100 % collecté, 100 % recyclé »

CHIFFRES CLÉS

Acteurs de la filière

300 000

agriculteurs trieurs

1 200

opérateurs de collecte dont 80 %
de coopératives et négociants agricoles

350

industriels ou importateurs contributeurs

23

collaborateurs A.D.I.VALOR

8 000

points de collecte

Collecte performance

22 flux gérés séparément,
de la ferme à l'usine de recyclage

85 000 tonnes

de plastiques et emballages usagés collectées

soit **73 %** des quantités mises en marché

Taux de collecte de **35 % à 95 %**
selon l'ancienneté du programme

Près de **90 %** des quantités totales
collectées sont recyclées (hors films de paillage)

64 %

des emballages mis en marché sont recyclés*

12 000 tonnes

de PPNU et EPIU éliminées depuis 2001

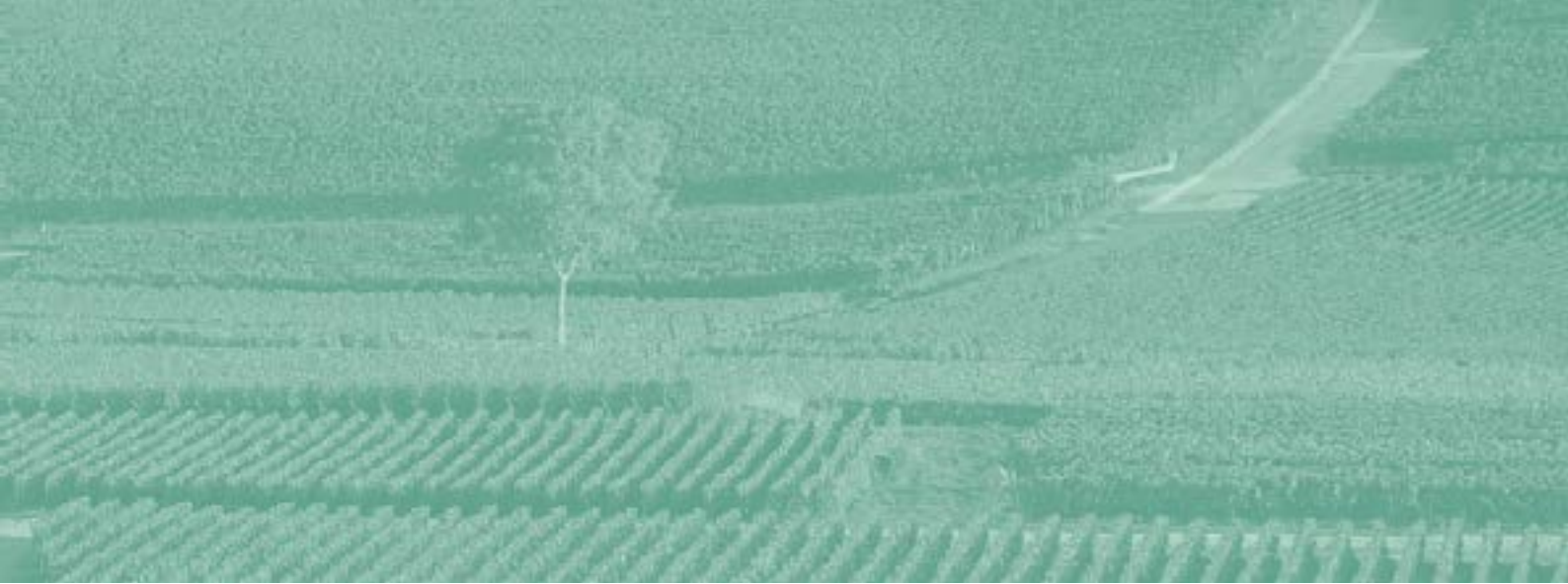
1,1 million de m³ transportés

Plus de 38 000 demandes
d'enlèvements

Plus de **70 000 tonnes**

de **CO₂** évitées (soit l'équivalent des émissions
de 30 000 véhicules pendant 1 an)

* la directive européenne 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballages vise un taux moyen de recyclage des emballages de 50 % en 2025.



TRI À LA SOURCE

Des solutions élaborées pour toutes les filières agricoles de production

A.D.I.VALOR s'adresse à l'ensemble des filières agricoles de production, y compris celles de l'agriculture biologique : élevage, viticulture, maraîchage, arboriculture et grandes cultures.

Le périmètre de collecte s'élargit depuis près de vingt ans pour comprendre maintenant la quasi-totalité des déchets de l'agrofourmure issus d'une exploitation : plastiques et emballages usagés, équipements de protection individuelle, déchets phytopharmaceutiques, etc.

L'ensemble des programmes de collecte conduit A.D.I.VALOR à intervenir désormais sur la collecte et le traitement de trois grands flux de déchets de l'agrofourmure :

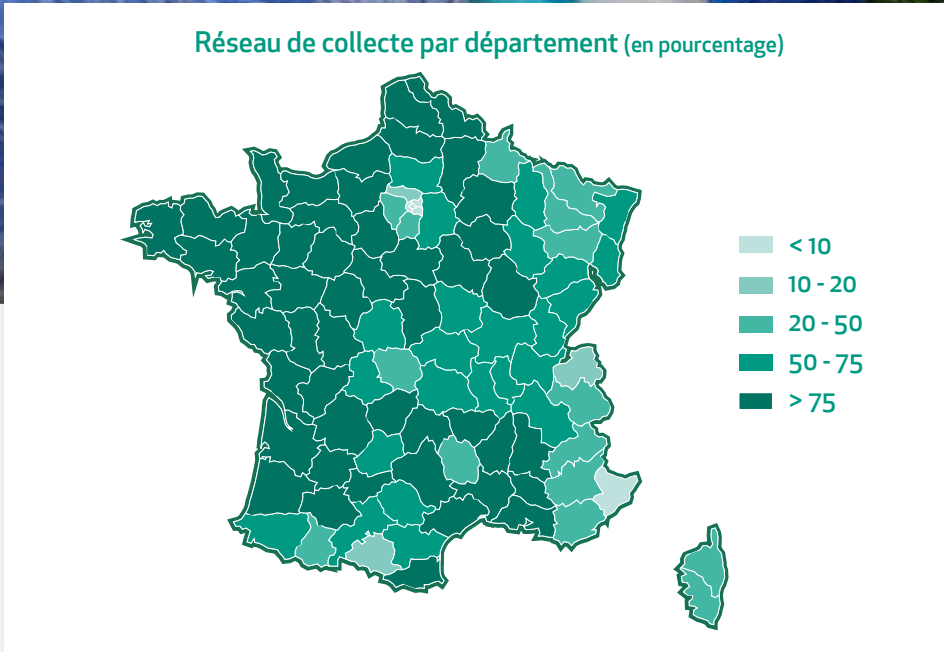
- Les **emballages vides** (ayant contenu des produits phytopharmaceutiques, des engrais, des semences, des produits d'hygiène et œnologiques) ;
- Les **plastiques usagés** (films d'élevage et de maraîchage, ficelles, filets balles rondes, filets pare-grêle, gaines souples d'irrigation) ;
- Les **déchets dangereux** (produits phytopharmaceutiques non utilisables, équipements de protection individuelle usagés, déchets d'effluents phytopharmaceutiques).

300 000 utilisateurs professionnels, agriculteurs et professionnels des espaces verts, trient à la source, préparent et apportent chaque année leurs plastiques

et emballages usagés dans l'un des 8 000 points d'apport mis à leur disposition par les 1 200 opérateurs de collecte partenaires d'A.D.I.VALOR : magasins, exploitations agricoles, déchèteries.

Grâce à la préparation et au tri à la source par les agriculteurs, sur leur exploitation, **22 types de déchets** sont triés, collectés et valorisés séparément. C'est ce qui contribue au succès et à la performance de la collecte et du recyclage.

22 types de déchets



Collecte: 22 types de déchets triés, collectés et valorisés

Phytopharmacie	Fertilisants	Semences certifiées	Hygiène et œnologie	Plastiques agricoles	
 Bidons EVPP	 Big-bags de semences		 Bidons EVPHEL	 Films de serre	 Ensilage
 PPNU	 Big-bags de plants		 Bidons EVPOH	 Films de semi-forçage	 Enrubannage
 Boîtes & sacs	 Petits sacs engrais	 Sacs papier	 Bidons des autres élevages	 Ficelles	 Paillage clair
 EPIU				 Filets	 Paillage couleur
 Fûts				 Filets paragrêle	 Gaines souples d'irrigation

EVPP : Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques – PPNU : Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables – EPIU : Équipements de Protection Individuelle Usagés
EVPHEL : Emballages Vides de Produits d'Hygiène de l'Élevage Laitier – EVPOH : Emballages Vides de Produits Œnologiques et d'Hygiène de la cave



LOGISTIQUE EN FLUX SÉPARÉS

De la préparation à la valorisation: des déchets gérés en flux séparés

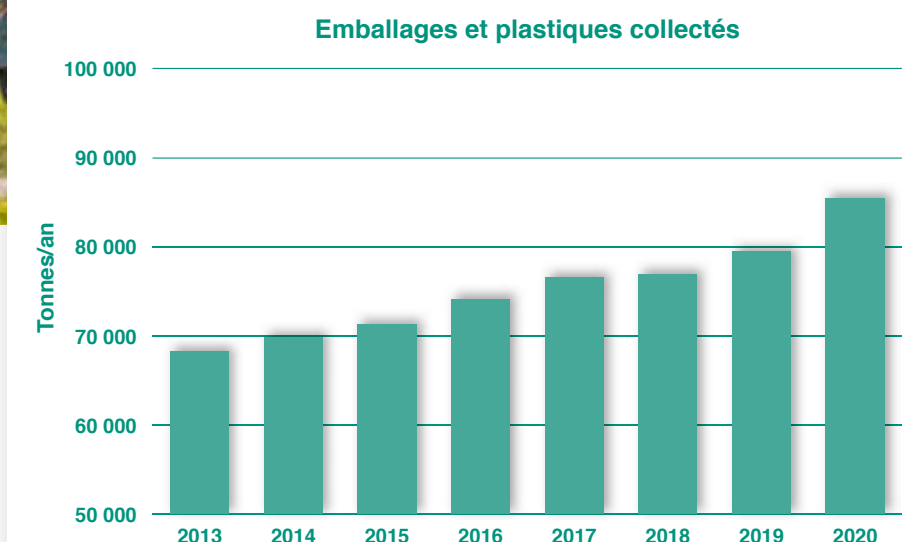
Les utilisateurs professionnels, principalement agriculteurs, trient, préparent et apportent leurs déchets aux dates et lieux fixés par leurs opérateurs de collecte. Les déchets sont ensuite gérés en flux séparés jusqu'à leur valorisation, clé de succès de la performance de la filière. Après regroupement, les déchets sont enlevés par les **110 entreprises de collecte de déchets** référencées par A.D.I.VALOR (liste p. 60). Les déchets collectés sont transportés sur près de 100 plateformes de prétraitement (liste p. 61) à proximité, où ils font l'objet d'un tri complémentaire, d'un compactage (mise en balles) ou d'un broyage. Ils sont ensuite expédiés vers des sites de valorisation (recyclage, valorisation énergétique) ou d'élimination (incinération, stockage),

en France ou dans l'Union européenne. Afin de respecter le principe de proximité, A.D.I.VALOR privilégie les sites de traitement localisés en France.

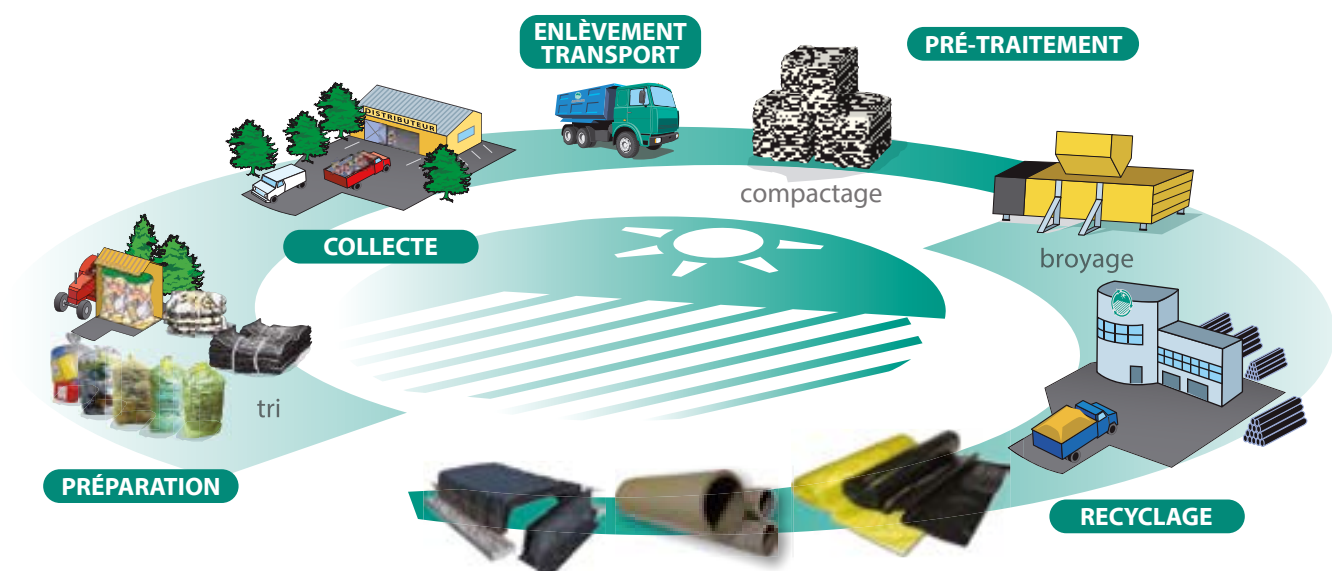
La convention signée entre A.D.I.VALOR et chaque opérateur de collecte garantit l'enlèvement et le traitement des produits en fin de vie dans le respect de la réglementation en vigueur, en privilégiant autant que possible le recyclage des matériaux collectés. **La traçabilité est assurée tout au long de la collecte et de la valorisation des déchets agricoles**, notamment par un usage systématique du bordereau de suivi des déchets, **du point d'enlèvement jusqu'au site final de traitement.**

Depuis 2001, l'engagement des agriculteurs, distributeurs et industriels de l'agrofourniture reste entier. En 2020, les quantités d'**emballages et plastiques agricoles collectés** progressent continuellement dans un contexte difficile : **+ 5 000 tonnes par rapport à 2019.** Les quantités totales d'emballages et plastiques usagés à collecter sont estimées à **116 000 tonnes**, dont **85 000 tonnes** de films plastiques usagés. Le **taux de collecte varie de 35 % à 95 %** selon l'ancienneté des programmes et le type d'intrant en fin de vie à collecter.

**+
5 000 tonnes
collectées
en 2020**



Le recyclage des déchets de l'agrofourniture



© A.D.I.VALOR



RECYCLAGE

Augmenter les capacités de recyclage sur le territoire français

Grâce à la préparation et au tri à la source par les agriculteurs et grâce à la gestion en flux séparés, de la collecte jusqu'à la valorisation, **plus de 66 000 tonnes d'emballages et plastiques agricoles usagés ont été recyclées en 2020** dont :

- 44 000 tonnes de films et gaines souples à base de Polyéthylène basse densité (PEBD),
- 13 300 tonnes d'emballages (big-bags) et ficelles à base de polypropylène (PP),
- 8 800 tonnes d'emballages et filets à base de polyéthylène haute densité (PEHD).

L'intégralité des emballages et plastiques a été recyclée dans l'Union européenne, dont 57 % en France. Les partenariats engagés entre A.D.I.VALOR et plus de 110 entreprises de l'environnement, de la collecte au recyclage ont contribué à l'émergence de nouvelles lignes de recyclage en France. Grâce à cette organisation, **la performance de recyclage 2020 reste élevée, malgré un contexte global très perturbé** (cf. encart sur la situation internationale page suivante).

Quatre nouvelles unités de recyclage d'ici à 2023

A.D.I.VALOR et ses actionnaires ont engagé un programme ambitieux de création d'unités de recyclage en France pour **augmenter et relocaliser des capacités de recyclage sur le territoire national**. Les nouvelles unités de recyclage en projet concernent :

- **Les films de paillage** utilisés en maraîchage (projet CLEANFLEX piloté en coopération avec le CPA),
- **Les filets plastiques** utilisés pour le conditionnement des fourrages (piloté en coopération avec le CPA),
- **Les grands récipients vracs (big-bags)** utilisés pour le conditionnement des engrais et des semences (piloté en coopération avec SOVEEA),
- **Les films agricoles étirables usagés** (piloté en coopération avec le CPA).

Ces projets conduiront à la création, d'ici à 2023, d'une capacité supplémentaire totale de **40 000 tonnes d'emballages et plastiques usagés**.

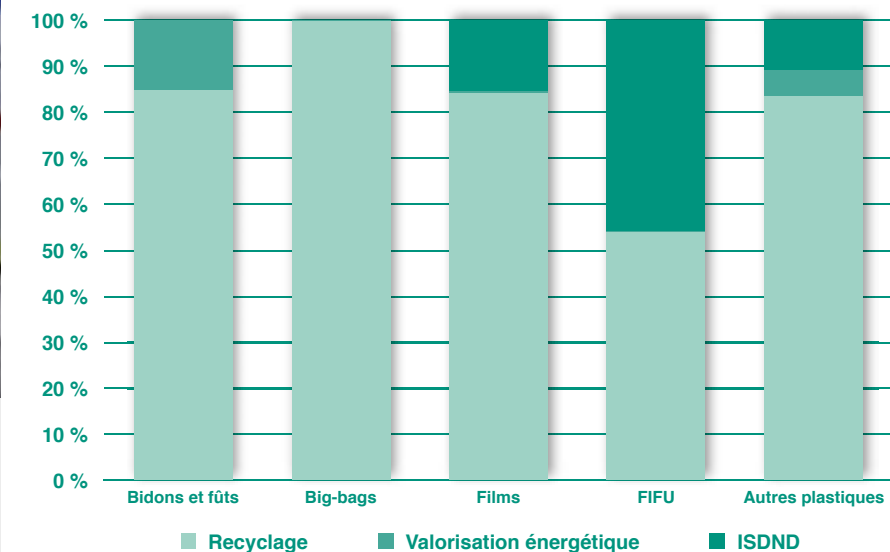
Incorporation des plastiques recyclés

A.D.I.VALOR travaille en étroite relation avec les recycleurs de matières plastiques et les fabricants de produits de l'agrofourniture pour favoriser l'incorporation de plastiques recyclés dans les emballages et les plastiques neufs.

A.D.I.VALOR soutient également l'initiative européenne Circular Plastic Alliance, qui vise à l'incorporation de 10 millions de tonnes de plastiques recyclés d'ici à 2025. Un groupe de travail dédié aux plastiques agricoles a été mis en place et est animé par l'association APE Europe, créée par le CPA, actionnaire d'A.D.I.VALOR. Il vise à engager un plan d'action pour augmenter le taux d'utilisation de matières plastiques recyclées par les industriels de la plasticulture.

Inciter les fabricants à augmenter l'incorporation des plastiques recyclés dans les nouveaux produits est un des défis majeurs pour A.D.I.VALOR et ses actionnaires : la demande en matière plastique recyclée doit rapidement augmenter pour sécuriser les débouchés des recycleurs et ramener les cours à des niveaux économiquement viables.

Valorisation par types de déchets



Que deviennent les déchets collectés ?



Tubes et conduits Gainex techniques



Cagettes plastiques Éléments de construction



Couches de protection (cloisons en plâtre)



Sacs poubelles



Mobilier urbain



Raccords pour l'irrigation

Ficelles éco-conçues

Point sur la situation de crise du recyclage à l'international

2017 : le recyclage des plastiques est en difficulté depuis la fermeture des frontières de la Chine (National Sword), ce qui a provoqué un afflux massif sur le marché européen d'emballages et plastiques d'origine industrielle et commerciale. Ces emballages étaient auparavant exportés par la plupart des États membres de l'Union européenne. Plus faciles et moins coûteux à recycler, ils se sont substitués en partie aux déchets d'origine agricole et ont réduit les capacités de recyclage disponibles.

Fin 2019 : la situation de crise pour le recyclage des plastiques s'amplifie du fait de la baisse du prix du pétrole à cette période, entraînant avec lui la baisse du prix des matières plastiques.

Premier semestre 2020 : la situation s'aggrave du fait d'un effondrement de la demande en matières premières, consécutive à la crise sanitaire.

La filière agricole subit les conséquences d'événements totalement extérieurs à son fonctionnement : le choix avait été fait depuis longtemps de recycler près de 100 % des emballages et plastiques agricoles collectés en France et en Europe, dans une logique de contractualisation avec les industriels du recyclage.

La sortie de crise dépendra de la vitesse à laquelle se mobiliseront les grands donneurs d'ordres utilisateurs de films plastiques – industriels, entreprises de l'agroalimentaire, grande distribution – pour augmenter l'incorporation de plastiques recyclés dans leurs produits, et ainsi rétablir un équilibre entre offre et demande.



COMMUNICATION ET FORMATION

Des campagnes de sensibilisation sur le tri et le recyclage

Pour continuer à améliorer les performances de collecte et de recyclage, la filière A.D.I.VALOR sensibilise et accompagne l'ensemble des acteurs. Elle met en place des outils et des actions de formation et de sensibilisation à la prévention, au tri et au recyclage, à destination des agriculteurs, des opérateurs de collecte, des conseillers et prescripteurs ainsi que des jeunes en formation.

Sensibiliser les futurs agriculteurs au tri de leurs déchets d'activité

Le recyclage des déchets d'activité s'inscrit pleinement dans l'agroécologie et l'émergence d'une économie circulaire. Il est donc crucial de sensibiliser les futurs agriculteurs. A.D.I.VALOR a lancé un projet pilote de sensibilisation des élèves de l'enseignement agricole sur le tri et le recyclage des déchets

d'activité agricole intitulé « Moi, je recycle ! ». Avec le soutien d'A.D.I.VALOR, ce sont maintenant plus de 25 parcours pédagogiques qui ont été installés au sein des exploitations agricoles des établissements.

Inciter les agriculteurs à bien gérer leurs déchets sur l'exploitation

La qualité du tri et de la préparation des différents emballages et plastiques usagés est primordiale pour que leur recyclage soit possible. À l'occasion du SIVAL et du Salon International de l'Agriculture (SIA), A.D.I.VALOR est allé à la rencontre des exploitants et partenaires de la filière pour :

- Recueillir leurs remarques et besoins,
- Rappeler les consignes de préparation,
- Parler du recyclage,
- Les informer à travers les médias.

Formation des personnels de collecte

Afin d'assurer un contrôle de la qualité des déchets sur les points de collecte, puis tout au long de la chaîne logistique, A.D.I.VALOR a poursuivi la formation des agents de collecte et des personnels de ses sous-traitants (chauffeurs, opérateurs de presse...). En 2020, directement sur site ou à distance, 284 agents de collecte et 32 sous-traitants ont ainsi été formés par A.D.I.VALOR aux consignes de contrôle des déchets.

Expliquer au grand public la deuxième vie des déchets de l'agrofourniture

A.D.I.VALOR a fourni au SIA plus de 20 000 sacs-poubelles marqués « Bravo les agriculteurs », visibles de tous les visiteurs. Un espace de détente a également été aménagé avec des bancs fabriqués à partir de plastiques agricoles recyclés et marqués « Bravo les agriculteurs ».

Des outils pratiques sur les collectes, déployés dans tous les territoires

Informier au mieux les acteurs de la collecte

De nombreux documents d'information (dépliants, plaquettes, consignes de collecte, etc.) sont régulièrement publiés pour informer les partenaires sur les collectes. Ces documents sont accessibles et expédiés gratuitement aux partenaires, via un catalogue en ligne. En 2020, environ 650 expéditions ont ainsi été réalisées auprès d'environ **550 partenaires**, soit plus de **150 000 documents** (dépliants, affiches) distribués.

Un service d'outils personnalisés

- Les partenaires peuvent obtenir gratuitement et simplement sur Internet des modèles de dépliants, de posters ou de bandeaux internet à ajuster avec les dates de collecte, sites, périmètre, consignes...
- Ils peuvent également demander la réalisation de documents personnalisés à leur image et selon leur mode de collecte. **115 opérateurs ou territoires** ont bénéficié de ce service en 2020, représentant près de **200 maquettes personnalisées**.
- A.D.I.VALOR a également fourni aux opérateurs des kits de signalétique, afin de mieux visualiser et organiser les zones de collecte. **Mille panneaux** ont ainsi été diffusés en 2020.

- Le nouveau site internet permet de faciliter l'accès aux instructions de tri et aux informations de collecte : version consultable à tout moment sur tous les supports, présentation plus dynamique et ludique des consignes de préparation des déchets et nouvelle carte interactive pour localiser les points d'apports de déchets sur tout le territoire. En 2020, le site a comptabilisé :
 - 66 000 utilisateurs,
 - 105 000 visites uniques,
 - 283 000 pages vues.

- Des outils en ligne
 - Le site internet A.D.I.VALOR est régulièrement mis à jour afin d'informer les partenaires du fonctionnement de la filière : informations générales, vidéos, documents téléchargeables et informations pratiques sur les sites de collecte.
 - Plus de 140 articles ont été diffusés via la newsletter « L'ACTU A.D.I.VALOR », à plus de 14 000 abonnés rendant compte de l'actualité de la filière, de ses contributeurs et de ses partenaires. De nombreux articles sont régulièrement repris dans la presse professionnelle agricole et sur les moteurs de recherche.
 - L'extranet A.D.I.VALOR est, pour les distributeurs partenaires, une véritable boîte à outils pour préparer, organiser, communiquer et gérer les collectes.
 - Un flash technique est diffusé tous les mois afin d'informer des évolutions pratiques de la filière.

Expliquer et valoriser la filière auprès du milieu agricole et de la société

- Une sensibilisation via les médias professionnels :
 - A.D.I.VALOR a poursuivi et développé ses campagnes d'information dans la presse et sur les principaux sites internet agricoles, ce qui a permis de sensibiliser les agriculteurs à la bonne gestion des plastiques et emballages usagés : 4 annonces ont ainsi été diffusées dans 4 supports presse pour un total de plus de 120 000 exemplaires. 195 000 newsletters comportant des bannières ou habillages ont été diffusées par trois supports. Les bannières et pavés internet ont été vus 1 845 000 fois.
 - A.D.I.VALOR a organisé sa première conférence de presse au SIA 2020 avec pour message principal la reconnaissance de la filière par les pouvoirs publics. Résultats : **20 médias** de la presse généraliste, agricole et environnementale, mobilisés à cette occasion avec près de **30 reprises presse**.
 - A.D.I.VALOR a également structuré un bureau de presse pour être en lien plus direct avec les médias tout au long de l'année.
- Une nouvelle vidéo institutionnelle a été lancée pour comprendre la collecte et la valorisation des déchets de l'agrofourniture et découvrir « A.D.I.VALOR en 2'30 ».





OPTIMISATION ET PRÉVENTION

Échanger pour mieux prévenir et optimiser la gestion des déchets

Depuis sa création, A.D.I.VALOR réalise des études et engage des programmes de développement pour optimiser les conditions de gestion des différents déchets, en concertation avec ses parties prenantes.

Améliorer la préparation et le tri

L'importance des bonnes pratiques agricoles

La mise en place de bonnes pratiques de gestion de la fin de vie des intrants agricoles porte principalement sur **le bon nettoyage et le tri des emballages et plastiques usagés**, à réaliser de préférence au fur et à mesure, dès la fin d'utilisation. Dans ce but, A.D.I.VALOR communique auprès des agriculteurs et des distributeurs sur les **consignes de préparation et de tri**. A.D.I.VALOR est par ailleurs partenaire des actions en faveur des « bonnes pratiques » engagées par les professionnels

agricoles et les pouvoirs publics, telles que la Charte des bonnes pratiques d'élevage et le Certiphyto.

Le projet RAFU

Le projet RAFU (Recyclage, Agricole, Films Usagés), initié par le CPA, a pour objectif d'**améliorer les conditions de dépose au champ des films de paillage utilisés en culture maraîchère**, afin de ramener leur taux de souillure à moins de 50 %. De nouvelles machines de dépose sont de plus en plus utilisées sur les cultures de carottes. Leurs équipements (racloirs, soufflerie) ont été mis au point par

INVENIO en Aquitaine. Des prototypes ont été réalisés et testés sur les cultures de melons, pommes de terre, échalotes, salades sous abris et salades plein champ.

Améliorer la performance de la collecte

Un plan d'équipements des opérateurs agricoles

Un nouveau plan d'équipements des opérateurs agricoles a été mis en œuvre en 2020 avec une enveloppe de 155 000 € répartie entre les programmes EVPP, EVPHEL et EVS afin d'aider à améliorer les performances de collecte. Cela concerne des supports de sacs et des rince-bidons ainsi que des aménagements de sites pour collecter les emballages vides de manière plus propre et différenciée des autres flux de déchets.

Ce plan d'équipement se poursuivra en 2021 sur d'autres critères et d'autres programmes de collecte afin d'atteindre les objectifs de collecte et de qualité des déchets pris en charge par A.D.I.VALOR.

Un contrôle qualité exigeant

En 2020, ce sont **2 200 sacs de collecte d'EVPP** qui ont été prélevés et contrôlés de manière aléatoire sur 240 sites de collecte par les équipes d'A.D.I.VALOR et leurs prestataires. Cela a permis de constater que la règle d'O.R.E (Ouverts, Rincés, Égouttés) était suivie par une très large majorité des sites collectés.

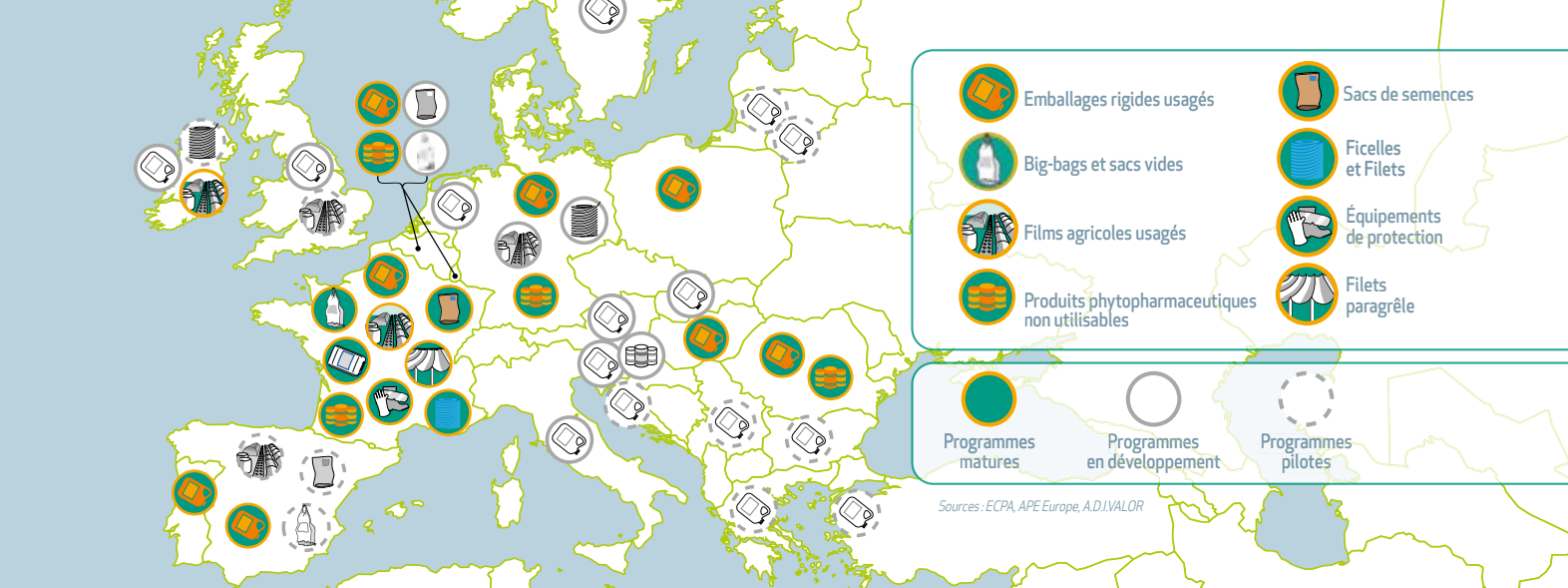
L'éco-conception des emballages

A.D.I.VALOR sensibilise les industriels à l'**évolution des coûts** et aux **contraintes techniques de la gestion de la fin de vie de leurs produits**. Une cellule dédiée à l'évaluation de la recyclabilité des produits a été mise en place avec le CPA pour accompagner les metteurs en marché dans la prise en compte de la fin de vie, lors de la mise au point de produits innovants.

Un groupe de travail a été lancé fin 2019 par SOVEEA et A.D.I.VALOR, dédié à l'éco-conception des emballages d'engrais, notamment les big-bags, afin d'améliorer leur recyclabilité.

Un second groupe de travail a été lancé en juillet 2020 avec ARES, COVADA, CPA, SEPH et SOVEEA dédié à la mise en place d'une écomodulation de l'éco-contribution. Cette écomodulation vise à favoriser l'incorporation de matière recyclée, l'éco-conception et à limiter la présence de matériaux perturbateurs de tri.





CHAMPION D'EUROPE

Gestion des déchets: une filière française exemplaire

La performance de la France constitue une référence

La France est le seul pays au monde à disposer d'une organisation ayant atteint une performance aussi élevée de collecte pour les principaux déchets de l'agrofourniture :

- La France est le seul pays à disposer, via A.D.I.VALOR, d'un éventail aussi large de solutions pour la collecte et la valorisation des emballages, des plastiques usagés et des déchets dangereux issus de l'activité des exploitations agricoles.

- En Europe, la France est le seul État membre à avoir mis en place des filières de collecte et de recyclage couvrant l'ensemble des plastiques agricoles. Seules la France, la Belgique, l'Allemagne et la Roumanie disposent également d'un système pérenne de récupération des produits phytopharmaceutiques non utilisables.

- À l'international, la France est en tête avec la Belgique et le Brésil où plus de 90 % des bidons plastiques vides de produits phytopharmaceutiques sont collectés.

Un savoir-faire partagé au niveau européen

Le savoir-faire de la France en matière de gestion des déchets de l'agrofourniture fait donc référence tant au niveau européen que mondial.

A.D.I.VALOR partage et valorise ce savoir-faire avec d'autres pays membres de l'Union européenne.

A.D.I.VALOR est membre d'EPRO, association européenne des organismes experts en charge de la gestion de systèmes de collecte et la valorisation des emballages plastiques, regroupant 19 organisations dans 16 pays. Il s'agit d'un forum unique d'échanges et d'études entre les différents membres.

A.D.I.VALOR participe aux travaux du groupe de travail Agriculture de la Circular Plastics Alliance, initiative européenne lancée par la Commission européenne, qui vise à augmenter l'incorporation des matières plastiques recyclées.

A.D.I.VALOR soutient les actions de l'association APE Europe, créée à l'initiative du CPA, qui vise à soutenir la mise en place du National Collection

Scheme pour les plastiques agricoles dans les différents États membres. En 2020, A.D.I.VALOR a **participé activement à l'élaboration de la Stratégie européenne de la plasticulture**, présentée à la Commission Européenne par APE Europe.

Publiée le 4 décembre 2020, l'European Plasticulture Strategy (EPS) se veut être la contribution de la communauté de la plasticulture pour relever les défis environnementaux liés aux plastiques dans l'agriculture. Elle propose un modèle européen pour la gestion durable de leur fin de vie.

Pour Bernard Le Moine, Président de l'APE Europe et Délégué général du CPA :

« L'objectif zéro plastique dans la nature et 100 % recyclé est une ambition réaliste dans tous les pays européens. Cette feuille stratégique capitalise largement sur les douze ans d'expérience acquise en France avec A.D.I.VALOR, qui fait aujourd'hui référence en Europe. »



Le CPA (Comité des Plastiques en Agriculture) est actionnaire d'A.D.I.VALOR

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Un soutien financier et une assistance technique

Depuis sa création, A.D.I.VALOR intervient dans les départements d'outre-mer en apportant un soutien financier et une assistance technique (formation, transfert de savoir-faire aux acteurs locaux). Des opérations pilotes ont contribué à préciser les modalités d'organisation des collectes dans les différents départements.

A.D.I.VALOR a réalisé en 2014, à la demande du ministère chargé de l'Agriculture, du ministère des Outre-mer, du ministère de la Transition écologique et de l'ADEME, une **étude préalable à la mise en place de systèmes pérennes de collecte et d'élimination des déchets** issus des exploitations agricoles dans les cinq DOM (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte). Cette étude avait pour objectif de réaliser un **diagnostic complet de la situation** et de **formuler des recommandations** pour mettre en place ces systèmes de collecte dans chaque DOM.

À l'issue de ces travaux, la mise en place d'organisations locales a été privilégiée par les parties prenantes à la Réunion, en Guadeloupe et en Martinique avec la création d'un organisme dédié :

- ÉCO AGRI à La Réunion en 2017,
- AGRIVALOR en Guadeloupe en 2018,
- ÉCODIAM en Martinique en 2020.

A.D.I.VALOR apporte une assistance technique et un soutien financier à ces organisations locales, notamment pour la **gestion des déchets phytopharmaceutiques** et celle des **emballages vides de produits fertilisants**.

Des actions ponctuelles d'évacuation des déchets de l'agrofourniture sont prévues à Mayotte et en Guyane.

Pour Marc Vaucelle, chargé de mission DOM chez A.D.I.VALOR : « La mise en place d'organisations locales est le fruit d'un long processus, soutenu par A.D.I.VALOR. Cela doit permettre de mieux prendre en compte les besoins spécifiques des départements ultramarins et de mobiliser les acteurs locaux pour atteindre rapidement une performance élevée de collecte. »

Sur le front des plastiques agricoles, le Comité français des Plastiques

en Agriculture a engagé en 2018 **le projet BIODOM**, qui vise à mettre au point des **paillages biodégradables pour les cultures en conditions tropicales**. Des essais ont été mis en place sur les cultures de l'ananas, du melon et de la tomate avec le concours des acteurs de la Réunion et de la Guadeloupe, et avec l'appui de l'INRAE de Montpellier et de l'INRAE des Antilles Guyane. Les résultats de cette expérimentation sont attendus pour le second semestre 2021.





PROGRAMMES ET DÉVELOPPEMENTS EN COURS

BIDONS ET FûTS PLASTIQUES

Bidons de produits phytopharmaceutiques et assimilés

85 % des emballages vides de produits phytopharmaceutiques collectés

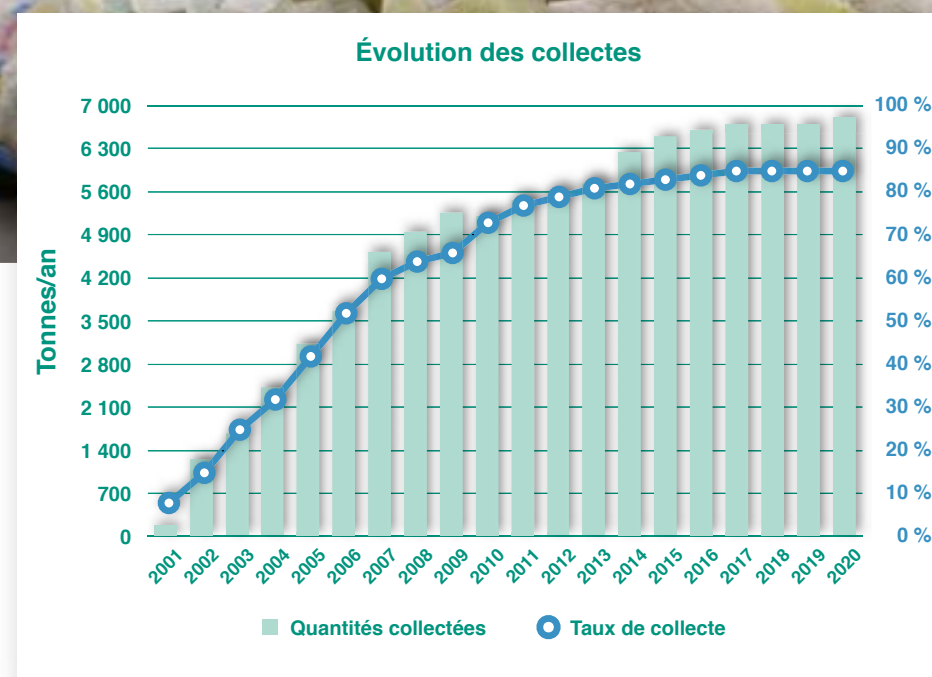
Les emballages vides collectés ont contenu des produits phytopharmaceutiques (utilisés en culture conventionnelle et en agriculture biologique), **des biostimulants ou des fertilisants liquides destinés à protéger et à nourrir les plantes cultivées**. Les emballages vides issus de l'emploi de ces produits sont principalement constitués de bidons en plastique (majoritairement à base de polyéthylène haute densité) d'une contenance inférieure ou égale à 25 litres, ou de fûts d'une contenance de 60 à 220 litres. Les autres emballages (boîtes et sacs en carton ou papier, fûts métalliques ou en plastique d'une contenance supérieure à 25 litres) ne représentent que 12 % du gisement total.

Ce programme a été **le premier mis en place lors de la création d'A.D.I.VALOR en 2001**, à l'initiative de l'Union de l'Industrie de la Protection des Plantes (UIPP). Il est aujourd'hui piloté par A.D.I.VALOR et la société COVADA, filiale de l'UIPP.

En 2020, le taux de collecte s'élève à 85 %, en légère hausse par rapport à 2019. La performance est beaucoup plus élevée pour les bidons plastiques que pour les boîtes et sacs, dont le taux de collecte atteint 33 %. 80 % des bidons collectés ont été recyclés, soit l'équivalent de 5 440 tonnes. Les emballages collectés via les opérateurs partenaires d'A.D.I.VALOR

ont été préalablement vidés et rincés par les utilisateurs finaux (agriculteurs, viticulteurs...) selon les bonnes pratiques en vigueur dans la profession.

Ces emballages vides sont rassemblés et mis en balles sur des plateformes de regroupement, avant d'être expédiés vers des installations de recyclage dédiées. Les emballages sont broyés, lavés puis extrudés. Ils ressortent sous forme de granules de rPEHD (Polyéthylène Haute Densité recyclé), qui sont utilisés par l'industrie de la plasturgie en remplacement de matière plastique vierge, contribuant ainsi à **l'émergence d'une économie circulaire**, plus économe en ressources.



Au-delà des exigences réglementaires, A.D.I.VALOR a fait le choix de prédéterminer, contractuellement, avec le recycleur, les produits finaux qui pourront incorporer du rPEHD issu des collectes A.D.I.VALOR.

Actuellement, les principales applications finales retenues pour le recyclage du rPEHD sont :

- Des couches externes ou de cœur, pour canalisations dédiées aux eaux usées,
- Des gaines électriques annelées, destinées à être enfouies ou incrustées dans le bâti,
- Des mandrins pour l'industrie.

En coopération avec



Association « Contrat de solutions »

Quarante-quatre partenaires du secteur agricole, dont A.D.I.VALOR, se sont engagés pour construire collectivement des solutions visant à réduire l'utilisation et les impacts des produits phytopharmaceutiques destinés à la protection des cultures. A.D.I.VALOR est engagé sur le déploiement des solutions pour l'amélioration de la gestion des déchets issus de l'emploi de nouveaux moyens de protection des plantes et la gestion de la fin de vie des Équipements de Protection Individuelle (EPI) utilisés pour la prévention du risque chimique. Plus d'informations sur www.contratsolutions.fr



BIG-BAGS

Big-bags d'engrais et de semences

94 % des big-bags usagés collectés

Les big-bags sont des **emballages souples** (Grand Récipient Vrac Souple ou GRVS), à base de polypropylène et polyéthylène, utilisés pour le conditionnement des engrais et des semences certifiées.

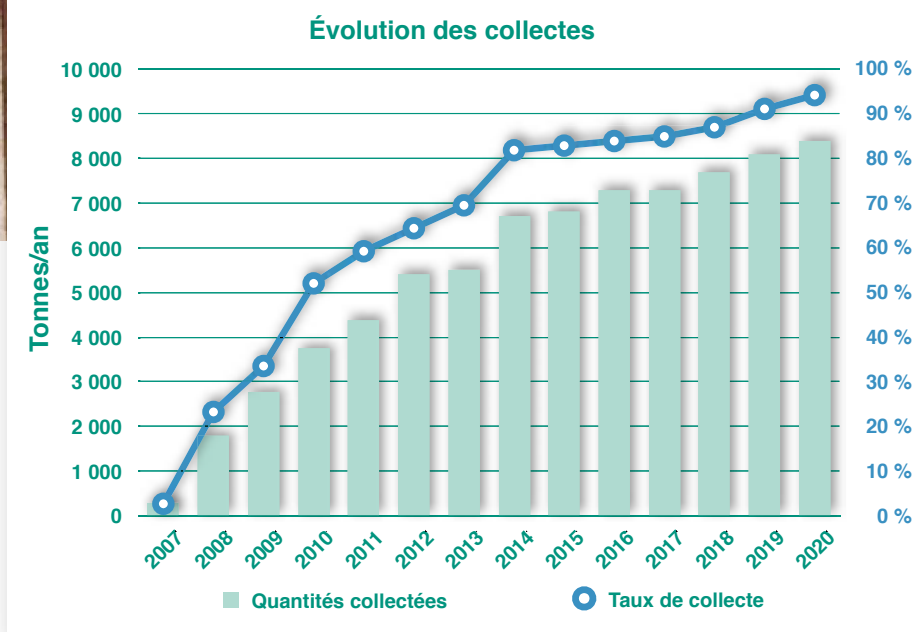
Le programme de collecte **a démarré en 2007 pour les big-bags d'engrais et en 2009 pour les big-bags de semences**. Il est piloté par A.D.I.VALOR en coopération avec la Société de Valorisation des Éco-actions des Engrais et Amendements (SOVEEA) et l'Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences (ARES).

Après utilisation, les big-bags sont préparés par l'utilisateur en fagots de cinq à dix unités puis déposés au point d'apport. Une fois collectés, ils seront mis en balles et stockés avant d'être expédiés vers des unités de recyclage.

La matière plastique régénérée issue des big-bags est utilisée dans la fabrication d'éléments de construction pour le bâtiment. Cinq big-bags permettent ainsi la fabrication de cinq hourdis (plancher isolant) pour le bâtiment.

Plus de 8 400 tonnes de big-bags ont été collectées en 2020. Le taux de collecte est estimé à 94 %, en augmentation de 4 points par rapport à 2020. Près de 100 % des big-bags collectés ont été recyclés en 2020, principalement en Europe de l'Ouest.

En coopération avec



Création d'une unité de recyclage

La priorité d'A.D.I.VALOR, appuyé par SOVEEA et ARES, est de soutenir la création d'une première unité de recyclage des big-bags en France ainsi que de nouvelles applications pour l'utilisation du plastique recyclé. Afin de disposer d'une unité de régénération d'ici à 2022, l'appel à manifestation d'intérêt, lancé par A.D.I.VALOR en novembre 2019, est en cours de dépouillement. Cette unité sera capable de valoriser près de 10 000 tonnes de polypropylène souple (big-bags, ficelles agricoles, autres emballages issus de l'industrie).



BIDONS PLASTIQUES

Bidons plastiques de l'élevage laitier

81 % des bidons vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier collectés

Les produits d'hygiène concernés sont utilisés par les éleveurs laitiers pour le **nettoyage et la désinfection du matériel de traite et pour l'hygiène de la mamelle**. 1 300 tonnes d'emballages sont à collecter chaque année, principalement des bidons de 10 à 60 litres composés de polyéthylène haute densité.

Cette initiative, pilotée en coopération avec la société SEPH (Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène) est soutenue par le Centre National Interprofessionnel de l'Économie Laitière (CNIEL), la Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL), la Fédération Nationale de l'Industrie Laitière (FNIL) et la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL).

Les volumes collectés sont **en progression constante depuis la mise en place de ce programme en 2010**. Pour 2020, il augmente de 5 points : plus de 1 000 tonnes d'emballages vides ont ainsi été collectées.

Les éleveurs laitiers sont pleinement engagés dans la collecte de ces emballages, notamment au travers de la **Charte des bonnes pratiques d'élevage**.

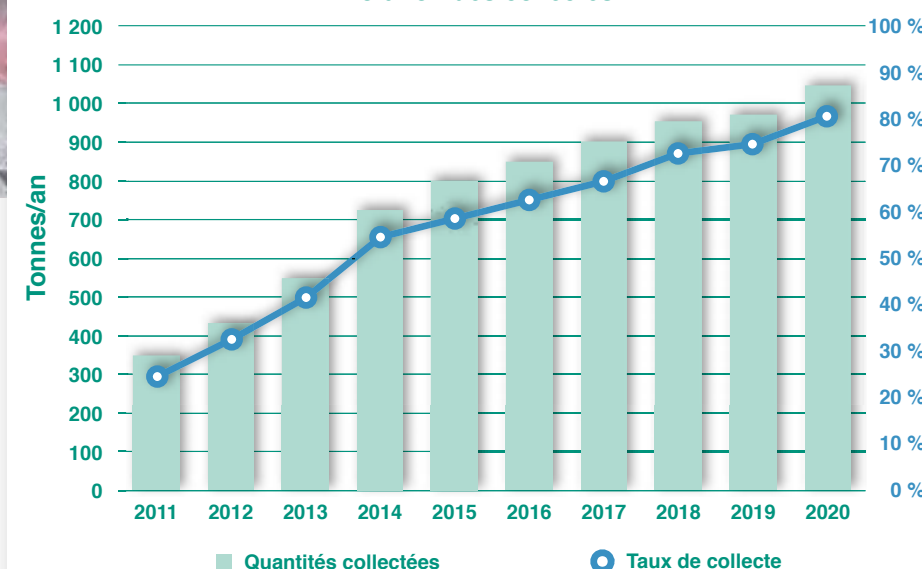
97 % des emballages collectés ont été recyclés en 2020, ce qui constitue une progression nette de + 27 points par rapport à 2019. Cette performance contraste fortement avec la situation vécue l'année précédente marquée par un manque de capacités disponibles,

conséquence de la crise du recyclage mondiale (cf. page 17). Les plastiques recyclés sont incorporés dans de nombreuses applications.

En coopération avec



Évolution des collectes



SACS PAPIER

Sacs de semences certifiées

31 % des sacs papier sont collectés

Ces emballages sont utilisés pour le **conditionnement des semences certifiées** (céréales, maïs, tournesol, colza, espèces fourragères et potagères, etc.) produites et commercialisées selon des cahiers des charges très précis.

Ce programme est piloté par A.D.I.VALOR depuis 2012, en coopération avec l'Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences (ARES), créée à l'initiative de l'Union Française des Semenciers (UFS).

Le gisement de sacs de semences en papier usagés s'élève à près de 3 000 tonnes par an. Avec un taux

de collecte de 31 % en 2020 (- 1 point par rapport à 2019), le programme a permis de collecter un total de 938 tonnes de sacs usagés, soit près de 40 tonnes supplémentaires.

N'est pas prise en compte à ce jour la réutilisation de ces sacs comme sacs-poubelles dans les exploitations agricoles. Ces sacs en papier étaient auparavant brûlés par les utilisateurs. Les sacs en papier collectés sont dorénavant :

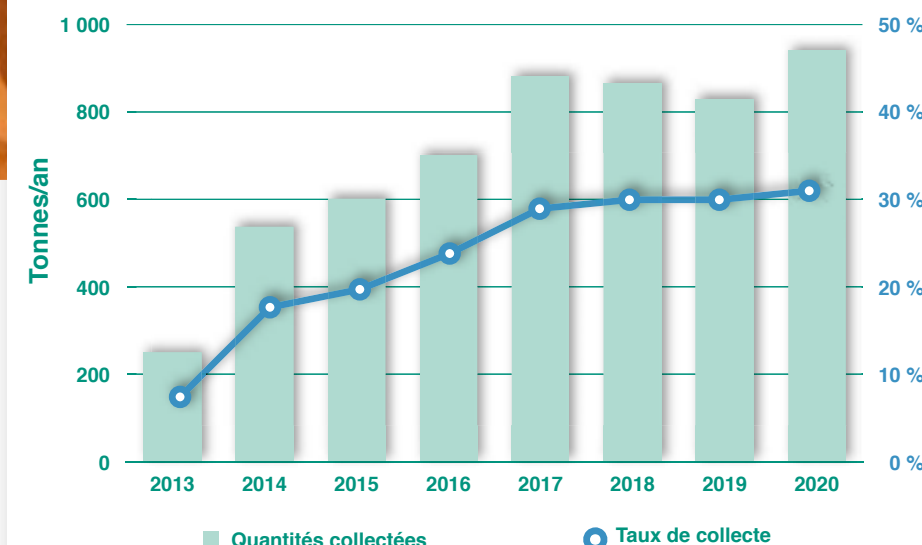
- Recyclés pour fabriquer des couches de protection de panneaux isolants,
- Valorisés comme combustible de substitution en cimenterie.

64 % des quantités collectées ont été recyclées en 2020, soit + 15 points par rapport à 2019.

En coopération avec



Évolution des collectes





BIDONS PLASTIQUES

Bidons plastiques de produits œnologiques et d'hygiène de la cave

Nouveau programme pour les emballages des caves vinicoles

Ces emballages sont destinés au **conditionnement des produits œnologiques** (solutions sulfureuses, enzymes, produits de vinification...) et **d'entretien de la cuverie et des canalisations**. Ce sont majoritairement des bidons de 10, 20 ou 60 litres en polyéthylène haute densité (PEHD) et de couleurs variées.

Au Salon International de l'Agriculture 2018, l'ensemble des professionnels de la filière viti-vinicole ont signé une lettre d'intention pour la mise en place d'un programme de collecte et de valorisation des EVPOH. C'est l'illustration concrète de

la volonté de la filière vinicole française d'atteindre l'excellence environnementale.

Cette initiative est pilotée par A.D.I.VALOR et Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène (SEPH), avec l'appui d'Oenoppia et de l'ensemble de la profession. La quantité d'emballages vides à collecter annuellement est estimée à 450 tonnes.

Les premières collectes ont démarré en janvier 2019. Les bidons doivent être ouverts, rincés et égouttés avant d'être stockés dans des sacs de collecte dédiés. 162 tonnes ont été collectées en 2020, soit 36 % des quantités totales. Les partenaires

de l'initiative visent un taux de collecte de 50 % d'ici à 2022. Sur le front du recyclage, la performance est plus nette puisque près de 100 % des emballages collectés ont été recyclés, soit 10 points de plus qu'en 2019.

En coopération avec



FILMS

Films plastiques d'élevage et de maraîchage

Un contexte encore difficile pour le recyclage

Les films plastiques sont utilisés en agriculture à des fins de **protection des cultures maraîchères ou pour la bonne conservation des fourrages en élevage**. Ils sont composés quasi exclusivement de polyéthylène basse densité (PEBD).

Le programme de collecte d'A.D.I.VALOR est soutenu par les fabricants de films plastiques via l'initiative Agriculture, Plastique et Environnement (APE), piloté par le CPA. La quantité totale de films usagés à collecter est estimée à 70 000 tonnes par an, qui se répartit comme suit :

- Élevage - ensilage, enrubannage : 41 000 t
- Maraîchage - films de paillage : 15 000 t
- Maraîchage - hors paillage : 14 000 t

Les films agricoles usagés sont collectés en flux séparés pour être recyclés et utilisés pour la fabrication de sacs-poubelles ou d'autres films (agricoles et autres secteurs d'activité comme le bâtiment). Depuis la crise de 2018, le recyclage des films plastiques est en difficulté avec un effondrement de la chaîne de valeur du PEBD recyclé et la fermeture de l'usine SOPAVE en Aveyron (spécialisée dans le recyclage des films de maraîchage) mais également de deux autres usines en Europe.

Stabilisation de la collecte des films d'élevage

Avec environ 33 000 tonnes collectées en 2020, les quantités de films d'élevage usagés se sont stabilisées. Le taux de collecte moyen atteint 80 %. Près de 100 % des films plastiques collectés auprès des éleveurs ont été recyclés.

Taux de collecte et de recyclage élevé pour les films de couverture utilisés en maraîchage

11 000 tonnes de films de serre et petits tunnels utilisés en cultures maraîchères, soit près de 80 % des quantités à récupérer, ont été collectées et intégralement recyclées en 2020. Une partie des films de serre est collectée et valorisée via d'autres filières spécifiques ou via des collecteurs privés.

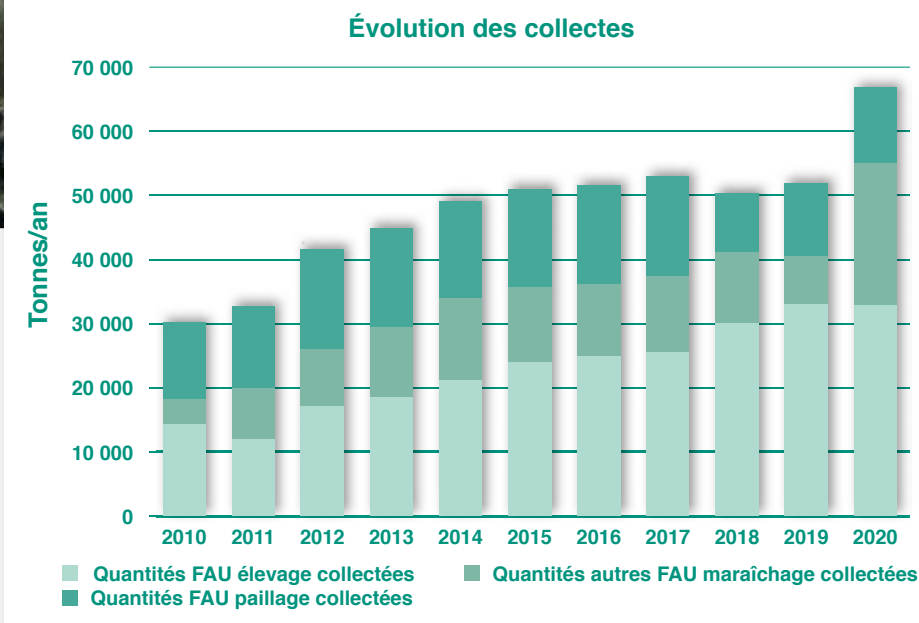
Le recyclage des films de paillage en difficulté

Les films de paillage sont largement utilisés en culture maraîchère du fait de leur utilité technique (accélération de la maturité des plantes, lutte contre les mauvaises herbes) et environnementale (économie d'eau, diminution du recours

aux produits phytopharmaceutiques). Lors de leur enlèvement au champ, ces films, de faible épaisseur et en contact avec le sol, présentent un taux de souillure en moyenne de 66 %, du fait d'un taux d'humidité élevé et de la présence de terre, de sable et de végétaux.

Compte tenu des capacités et des technologies disponibles du parc industriel en Europe, l'élimination en Installation de Stockage pour Déchets non Dangereux (ISDND) de 7 000 tonnes de déchets de paillage agricole a été la seule solution de traitement possible en 2019.

En coopération avec



L'impossibilité de les recycler et la forte augmentation des coûts de traitement ont pu inciter certains maraîchers à conserver ces déchets sur leur exploitation, dans l'attente de jours meilleurs, ce qui avait engendré une baisse des collectes en 2018 puis une augmentation sensible en 2019 (+ 3 000 tonnes). Le projet CLEANFLEX, lancé début 2019 avec le soutien du CPA, vise à la création d'une unité de prétraitement (broyage et nettoyage) spécifiquement conçue pour la régénération des films de paillage. Cette unité, localisée en Occitanie, devrait être opérationnelle fin 2021. Sa capacité nominale permettra de recycler plus de 10 000 tonnes de films souillés par an. Grâce au projet CLEANFLEX, 100 % des films plastiques agricoles seront de nouveau recyclés à partir de 2022.

Engager un plan d'actions pour viser le 100 % recyclage des films de paillage

Pour répondre à cet enjeu de recyclage majeur, A.D.I.VALOR et le CPA ont engagé, à moyen terme, un plan d'actions visant à :

- Réduire le taux de souillure au champ avec la mise au point de nouvelles machines de dépose développées dans le cadre du programme RAFU 2. Ces machines sont de plus en plus utilisées sur les cultures de carotte. Elles sont également en cours de développement sur le melon, l'échalote, la salade et la pomme de terre,

- Soutenir le développement de films biocompostables, qui peuvent remplacer des films dit « conventionnels » et qui présentent l'avantage de se dégrader une fois enfouis dans le sol,
- Disposer de capacités industrielles de prétraitement (broyage, nettoyage) qui permettront d'obtenir un déchet plastique propre, qui pourra être recyclé plus facilement.



FICELLES

Ficelles plastiques

Les collectes continuent à progresser

Les ficelles plastiques en polypropylène sont principalement utilisées pour le **conditionnement des fourrages** et pour le palissage de la vigne et comme tuteur en cultures sous serre (tomate par exemple).

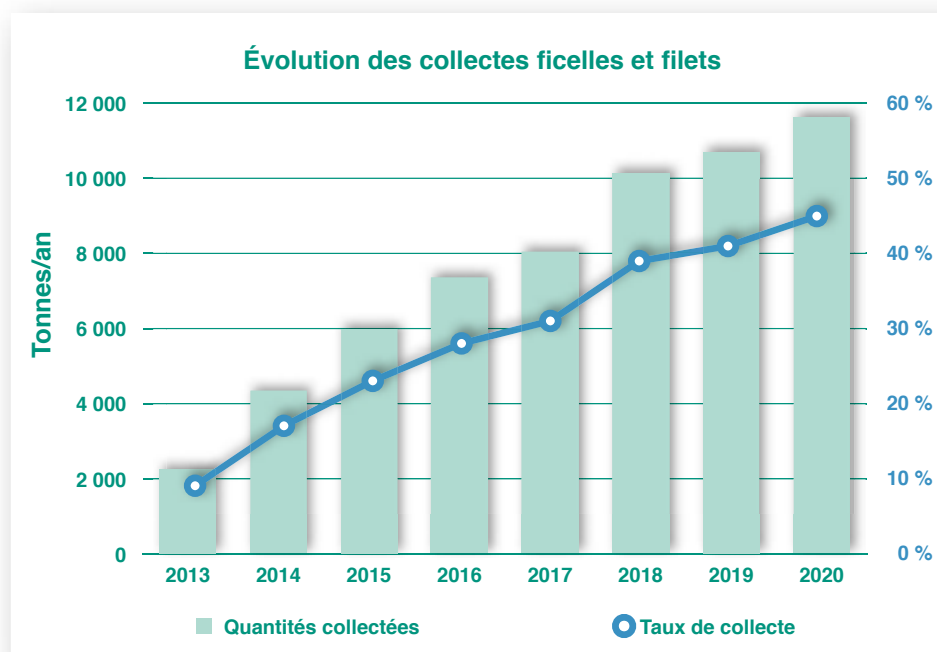
Chaque année, 15 000 tonnes de ficelles sont à collecter, auprès de plus de 100 000 agriculteurs.

Ce programme a débuté en 2013. Il est piloté par A.D.I.VALOR dans le cadre de l'initiative APE (Agriculture, Plastique et Environnement), en coopération avec le CPA (Comité français des Plastiques en Agriculture).

Il convient de trier et de collecter séparément les ficelles et les filets dans la perspective de les recycler correctement. Plus de 5 100 tonnes ont été collectées en 2020 avec une progression de 200 tonnes sur l'année : le taux de collecte augmente de 1 point, pour atteindre 34 %.

Près de 100 % des ficelles collectées en 2020 ont été recyclées, soit 2 points supplémentaires par rapport à 2019. Les matières plastiques issues du processus de régénération sont utilisées pour la fabrication de pièces mécaniques telles que des raccords de canalisation ou des pièces pour le bâtiment et l'automobile.

En coopération avec



FILETS

Filets balles rondes

Constitués de polyéthylène, les filets plastiques sont utilisés par les éleveurs pour **faciliter le bottelage en balles rondes**.

Sur les 11 000 tonnes de filets balles rondes mises sur le marché en 2020, 6 500 tonnes ont été collectées auprès de dizaines de milliers d'agriculteurs.

A.D.I.VALOR et le CPA (Comité français des Plastiques en Agriculture) soutiennent plusieurs projets pour mettre au point des procédés de recyclage des filets, qui n'existent pas à ce jour. Ces projets conduiront, à partir de 2022, à l'implantation d'une nouvelle unité industrielle de recyclage en France.

En coopération avec



FILETS PARAGRÊLE

Plus de 500 tonnes de filets paragrêle collectées

Les filets paragrêle, composés de polyéthylène basse densité (PEBD), sont utilisés **en arboriculture afin de protéger les cultures des risques liés aux intempéries**. Compte tenu de l'augmentation de la fréquence des épisodes de grêle, leur emploi tend à se généraliser.

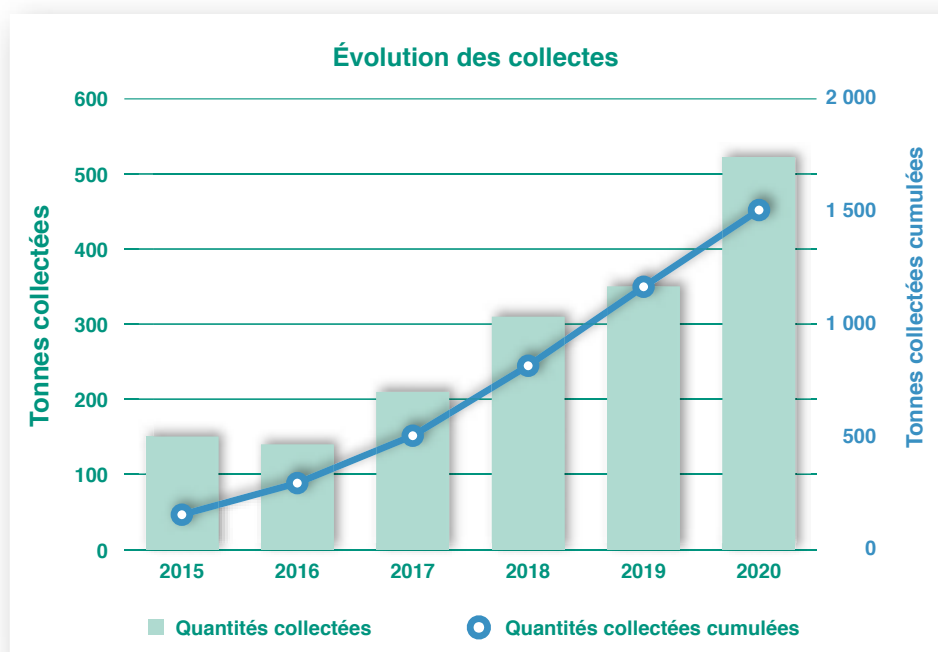
Plus de 17 000 hectares de vergers (pommes, poires, pêches-nectarines, abricots, cerises...) sont aujourd'hui protégés. Ces filets ont une durée de vie d'environ dix à quinze ans. D'ici à 2021, **1 000 tonnes de filets paragrêle usagés** seraient à collecter annuellement.

Initiative volontaire de la profession, ce programme réunit la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits (FNPF), l'Association Nationale Pommes Poires (ANPP), la Coopération Agricole, le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA) et A.D.I.VALOR. Il est par ailleurs soutenu par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA). Les arboriculteurs disposent dorénavant d'une solution sûre et durable de recyclage des filets qu'ils utilisent sur leurs exploitations.

Plus de 1 500 tonnes de filets paragrêle usagés ont été collectées depuis le démarrage du programme en 2015. Près de 100 % des filets collectés ont

été recyclés en éléments de construction ou mobilier urbain. Le programme enregistre une performance de recyclage de + 5 points.

En coopération avec



GAINES SOUPLES D'IRRIGATION

Une solution de collecte pour les gaines d'irrigation

Il s'agit des gaines souples d'irrigation à usage unique, fabriquées à partir de polyéthylène basse ou moyenne densité (PEBD ou PEMD). Ces gaines sont surtout utilisées en cultures maraîchères.

La quantité totale de plastiques usagés à collecter annuellement est estimée à 1 500 tonnes.

Ce programme est opérationnel depuis 2019. Les gaines sont collectées et séparées des films de paillage, fagotées ou enroulées en bobines.

1 350 tonnes ont été collectées sur l'année 2020, soit 90 % du gisement, confirmant la forte attente des maraîchers pour une solution de collecte.

Près de 100 % des gaines collectées ont été recyclées, en Europe de l'Ouest.

Cette initiative est pilotée par A.D.I.VALOR et le CPA (Comité français des Plastiques en Agriculture), dans le cadre de l'initiative APE (Agriculture Plastique Environnement).

En coopération avec



PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES NON UTILISABLES (PPNU)

Le cap des 12000 tonnes de PPNU éliminées est franchi

Un produit phytopharmaceutique est un produit **destiné à la protection des cultures** (herbicide, fongicide, insecticide...), quel que soit l'itinéraire technique choisi (conventionnel, agriculture biologique, etc.).

Un tel produit devient non utilisable suite à :

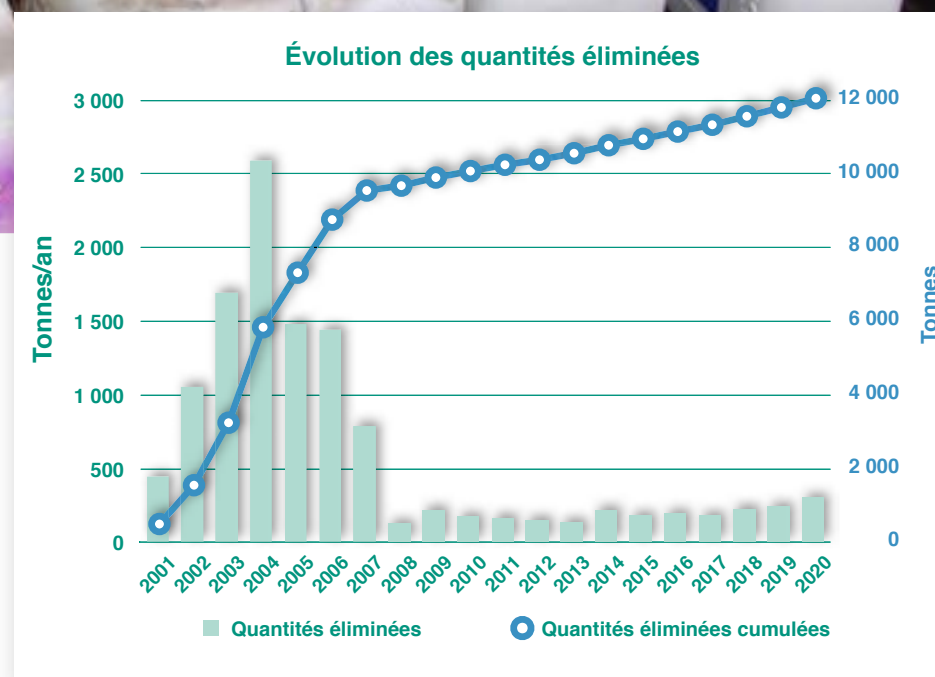
- Une interdiction réglementaire,
- Un retrait d'autorisation de mise sur le marché,
- La perte de ses caractéristiques physicochimiques,
- L'impossibilité d'être utilisé par l'exploitant (arrêt de culture, changement d'itinéraire technique...).

Avant les premières opérations de collecte mises en place par A.D.I.VALOR, un stock « historique » accumulé s'était constitué chez les utilisateurs professionnels. Ces premières collectes de déstockage ont permis d'éliminer 9600 tonnes de ce stock entre 2001 et 2008.

Depuis 2009, un dispositif pérenne de gestion des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables (PPNU) a été mis en place par A.D.I.VALOR sur l'ensemble du territoire. En 2020, **plus de 300 tonnes de PPNU ont été collectées et éliminées** dans des installations spécialisées, portant les quantités totales éliminées à plus de 12 000 tonnes depuis le démarrage des collectes en 2001. Selon les études menées par A.D.I.VALOR, les stocks résiduels concernent désormais moins de 10 % des exploitations agricoles. Les partenaires de la filière A.D.I.VALOR continuent de se mobiliser pour proposer un service de proximité de récupération des PPNU aux utilisateurs professionnels.



En coopération avec



Déchets de traitement des effluents phytopharmaceutiques

A.D.I.VALOR a publié, en 2010, un référentiel technique sur la gestion des déchets issus du traitement des effluents de produits phytopharmaceutiques provenant de la vidange ou du lavage des pulvérisateurs. Depuis 2011, A.D.I.VALOR et les metteurs en marché des procédés de traitement des effluents phytopharmaceutiques ont signé des contrats pour l'élimination des déchets issus des procédés Osmofilm®, Héliosec® et Ecobang®. Ces déchets secs sont récupérés et éliminés par A.D.I.VALOR, en même temps que les PPNU. La collecte des déchets issus d'autres procédés de traitement des effluents est à l'étude.





EPI USAGÉS

Équipements de protection individuelle chimique usagés

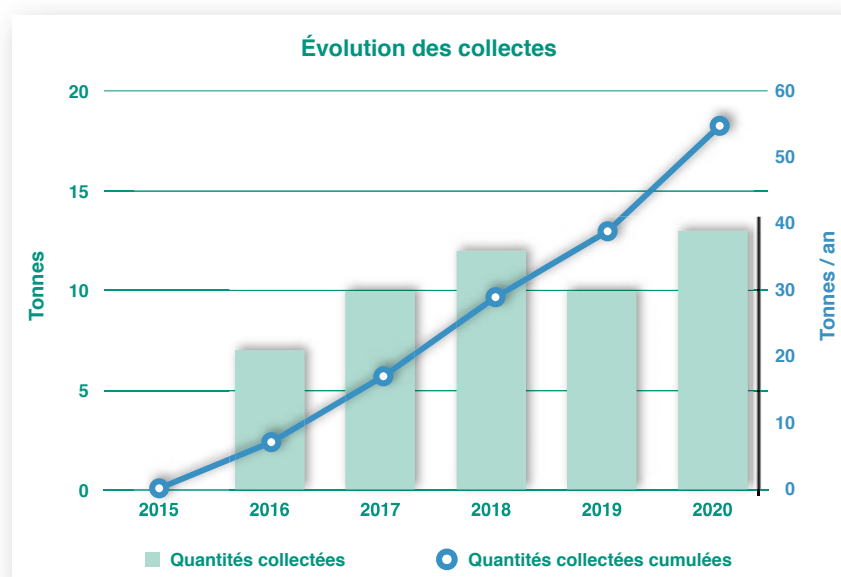
Les collectes des Équipements de Protection Individuelle chimique (EPI) usagés utilisés en agriculture ont démarré en 2016. Cette initiative volontaire des agriculteurs, distributeurs et industriels concerne la gestion de la fin de vie des EPI, **utilisés lors de la manipulation et de l'application de produits phytopharmaceutiques et de semences certifiées traitées**. Il s'agit principalement de gants, tabliers, combinaisons en tissu ou jetables, lunettes et masques de protection, bottes et chaussures de protection chimique. Sont partenaires de cette initiative : AXE Environnement, La Coopération Agricole, la FNA (Fédération du Négoce Agricole), la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles),

l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture), la MSA (Mutualité Sociale Agricole), l'UIPP (Union des Industries de la Protection des Plantes), l'UFS (Union Française des Semenciers). CEPOVET, PB SÉCURITÉ, SÉCURAMA et PROREM ont rejoint l'initiative en 2017, MANULATEx en 2018 et FRANCE SÉCURITÉ en 2019. Une étude de pré-configuration, réalisée en 2014 par A.D.I.VALOR, estimait entre 50 et 100 tonnes la quantité à récupérer chaque année en France métropolitaine. Les quantités d'équipements de protection usagés augmentent, compte tenu d'une utilisation accrue de ce type de protection par les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques. Potentiellement souillés par les produits phytopharmaceutiques, ces déchets sont considérés comme dangereux et doivent

être incinérés à haute température dans des installations agréées, avec récupération énergétique.

ECO EPI : la marque d'un engagement responsable.

Les fournisseurs et distributeurs partenaires de l'initiative arborent le logo « ECO EPI » ; ils incluent une écocontribution dans le prix de vente des EPI neufs qu'ils commercialisent, qui permet d'en financer l'élimination. En 2020, ce sont près de 55 tonnes qui ont été collectées en cumulé depuis les premiers enlèvements opérés par A.D.I.VALOR en 2016. Les sacs de collecte d'EPI usagés peuvent être rapportés par les exploitants agricoles, aux dates et lieux indiqués par leurs distributeurs.



DÉVELOPPEMENTS EN COURS

De nouvelles solutions de collecte et de traitement

Depuis la création d'A.D.I.VALOR en 2001, le périmètre de collecte n'a cessé de s'étendre pour comprendre maintenant les principaux déchets de l'agrofourniture issus d'une exploitation. **Plus de 90 % des quantités d'emballages et plastiques usagés d'origine agricole sont aujourd'hui couverts par les programmes de collecte et de valorisation** mis en place par A.D.I.VALOR et ses actionnaires. Pour aller plus loin, A.D.I.VALOR poursuit, en étroite collaboration avec les filières de production concernées, la mise au point de **nouvelles solutions de collecte et de traitement pour d'autres intrants en fin de vie**.

L'objectif est que chaque exploitant agricole français puisse collecter et valoriser 100 % de ses déchets d'activité.

Plastiques usagés

A.D.I.VALOR a réalisé, à la demande du Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA), une étude de faisabilité sur la collecte et la valorisation des autres plastiques usagés issus de l'agriculture, notamment sur les gaines souples d'irrigation et les films non tissés.

- Les gaines souples d'irrigation font désormais l'objet d'un programme de collecte et de valorisation.
- Pour les films non tissés, utilisés en couverture des cultures légumières et des silos de stockage des betteraves, une offre de service est en place, permettant aux agriculteurs une solution de collecte et de valorisation.

Pots horticoles

Concernant la gestion des pots horticoles usagés, l'étude réalisée en 2016 avec le CPA préconisait l'élaboration d'un référentiel technique pour aider les pépiniéristes à organiser individuellement ou collectivement la gestion de leurs plastiques usagés. **Une étude de faisabilité a été réalisée en 2020 par l'association VAL'HOR**, l'Interprofession de l'horticulture. VAL'HOR s'est rapprochée d'A.D.I.VALOR pour préciser les conditions de mise en place d'une organisation nationale de collecte spécifique pour ce type d'emballage.

Emballages de plants de pomme de terre

La filière du plant certifié de pomme de terre s'est engagée sur un objectif ambitieux de recycler plus de 90 % des emballages plastiques qu'elle utilise d'ici à 2025. **La quantité de grands récipients vrac (big-bags) à recycler chaque année est estimée à 500 tonnes**. Les collectes démarreront en avril 2021.

L'initiative volontaire vise à mettre à disposition des utilisateurs une solution de collecte simple, à proximité des exploitations, grâce au concours des coopératives et négociants agricoles, déjà fortement impliqués dans la collecte des emballages et plastiques agricoles. Elle est portée conjointement par la SEMAE (l'interprofession de toutes les semences et de tous leurs usages), ex-GNIS, l'ARES (Association pour la Récupération des Emballages de Semences) et A.D.I.VALOR.

Emballages de produits de nutrition animale

Les trois syndicats de nutrition animale, l'AFCA-CIAL, le SNIA et La Coopération Agricole Nutrition Animale ont lancé **fin 2020 un projet de création de filière pour la collecte et le recyclage des déchets**, en coopération avec A.D.I.VALOR. Le comité de pilotage mis en place coordonnera les parties prenantes : acteurs de la nutrition animale, fabricants et distributeurs, filières animales, filières de l'agrofourniture, opérateurs de collecte. L'étude de faisabilité est lancée. Le démarrage des collectes est prévu pour le mois d'avril 2021. En quelques chiffres, la nutrition animale représente **20,9 millions de tonnes d'aliments solides, 373 000 tonnes d'aliments minéraux** issus de 275 entreprises et 400 usines.

Emballages de produits d'hygiène de l'élevage

À l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2020, sur le stand de La Coopération Agricole, les acteurs de l'élevage et de l'agrofourniture ont signé avec A.D.I.VALOR une **déclaration d'intention pour la collecte et le recyclage des emballages plastiques des produits d'hygiène de l'élevage**. Des collectes pilotes ont été lancées en 2020. Le démarrage des collectes est prévu à partir du printemps 2021.



ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME ET RAPPORT DE GESTION



L'IMPLICATION DE TOUS

Engagement volontaire

Une responsabilité partagée entre tous les acteurs

A.D.I.VALOR, Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles, est une initiative volontaire et collective de l'ensemble de la profession agricole. Le fonctionnement de la filière repose sur le principe de responsabilité partagée entre agriculteurs, distributeurs et industriels.

300 000 agriculteurs

Les utilisateurs professionnels, principalement agriculteurs, trient, préparent et apportent leurs déchets aux dates et lieux fixés par leurs opérateurs de collecte. Appliquant les consignes de préparation de leurs déchets (nettoyage et tri lors de l'utilisation), les agriculteurs participent activement à la valorisation de ceux issus de leur activité. Les Chambres d'Agriculture et d'autres organismes (liste p. 59), appuyés par le réseau départemental et régional de la FNSEA, contribuent à l'organisation et à l'information sur les collectes.

1 200 opérateurs de collecte

Ils réalisent la collecte auprès des agriculteurs en mettant à disposition des moyens humains et logistiques. Ils conseillent leurs clients et organisent la collecte des déchets issus de l'emploi des produits de l'agrofourmiture qu'ils ont distribués. La majorité d'entre eux sont des coopératives ou négociants agricoles. Sont aussi engagés les concessionnaires de machines agricoles et les entreprises de travaux agricoles. Plus localement, des collectivités territoriales et des groupes d'agriculteurs (CUMA, associations) sont également impliqués dans l'organisation de la collecte (liste complète p. 56-58).

Plus de 350 metteurs en marché, industriels ou importateurs

Les fabricants et importateurs de plastiques, produits phytopharmaceutiques, engrais, semences certifiées et produits d'hygiène (*) destinés à l'agriculture contribuent au financement des différents programmes de collecte et de valorisation : ils démontrent ainsi leur engagement

pour une gestion responsable de leurs produits, sur l'ensemble de leurs cycles de vie. L'écocontribution intégrée dans le prix de vente du produit neuf est collectée par les différents actionnaires financeurs d'A.D.I.VALOR : COVADA pour les produits phytopharmaceutiques, le CPA pour les plastiques agricoles, SOVEEA pour les engrais et fertilisants, SEPH pour les produits d'hygiène et ARES pour les semences et plants certifiés.

Les pictogrammes A.D.I.VALOR, pour les emballages, ou APE (Agriculture Plastique et Environnement), pour les plastiques, indiquent que les produits commercialisés incluent dans leur prix une écocontribution et peuvent être ainsi collectés.

(*) liste complète consultable en ligne sur le site internet d'A.D.I.VALOR, rubrique « la filière / industriels »

A.D.I.VALOR, l'éco-organisme de la filière

A.D.I.VALOR est une société privée (Société par Actions Simplifiée - SAS) sans but lucratif : ses actionnaires s'engagent à réinvestir tout excédent éventuel dans l'activité de l'entreprise.

Ses principales missions :

Accompagner et conseiller les opérateurs de collecte

A.D.I.VALOR a mis en place l'organisation générale de la filière, en définissant, en particulier, les modalités techniques de gestion des intrants agricoles en fin de vie, de la collecte au traitement final. L'éco-organisme accompagne les opérateurs de collecte et les conseille sur l'organisation, en formant les agents de collecte et en proposant des outils de communication et de pilotage. Il prend enfin en charge, via des entreprises spécialisées, les opérations de transport et de traitement, du point de collecte au site final de valorisation ou d'élimination.

Informier et sensibiliser l'écosystème agricole et le grand public

A.D.I.VALOR met en place des campagnes et outils de communication orientés sur la prévention, l'éducation et l'information dans le domaine des déchets auprès des opérateurs de collecte et distributeurs, mais aussi auprès des agriculteurs, actuels et futurs, et du grand public (cf. pages 18 et 19).

Développer des travaux d'études

En parallèle de ses activités opérationnelles, la structure développe des travaux d'études pour optimiser des procédures de collecte par types de déchets. Elle affine l'évaluation des gisements de déchets agricoles, apporte des compléments d'information sur les impacts environnementaux des déchets phytopharmaceutiques, optimise les coûts et process des différentes filières et propose aux industriels des critères d'éco-conception lors de la mise au point d'emballages ou de formulations. Ces travaux sont régulièrement présentés à un comité technique qui regroupe un ensemble d'experts dans les domaines concernés par l'activité d'A.D.I.VALOR.

Qualité
ISO 9001
ECOUTE - SERVICE - PROGRÈS

En 2018, A.D.I.VALOR a obtenu le renouvellement de la certification ISO 9001 : 2015 pour son système de management de la qualité de ses services. Au-delà de la reconnaissance, cette certification traduit l'engagement d'A.D.I.VALOR à améliorer, en continu, la qualité d'écoute et des services apportés à ses partenaires. D'une durée de trois ans, la certification a été renouvelée en février 2021.

300 000
agriculteurs



TRIENT / PRÉPARENT

1 200
opérateurs de collecte



COLLECTENT / REGROUPENT

350
metteurs en marché



FINANCENT

LES ACTIONNAIRES PARTENAIRES

ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE (APCA)

Les Chambres d'Agriculture sont des établissements publics dirigés par des élus représentant l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural. Elles accompagnent les agriculteurs sur tout le territoire, pour soutenir une production agricole économiquement performante et de qualité, respectueuse de l'environnement.



ASSOCIATION POUR LA RÉCUPÉRATION ET LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES DE SEMENCES (ARES)

ARES a été créée à l'initiative des entreprises membres de l'Union Française des Semenciers pour apporter aux agriculteurs une solution de gestion des emballages vides issus de l'utilisation de semences. Par leur participation, ces sociétés contribuent au financement du programme de collecte des emballages vides de semences certifiées.



LA COOPÉRATION AGRICOLE

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française. Les coopératives agricoles, engagées dans les transitions, accompagnent leurs associés coopérateurs dans la mise en place de pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement.



COVADA

COVADA a été créée par l'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP), initiatrice de la mise en place d'A.D.I.VALOR. COVADA contribue au financement des programmes de collecte des Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques (EVPP) et des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables (PPNU). L'Union des Professionnels du Jardin et des Espaces Verts (UPJ) est également actionnaire de COVADA.



COMITÉ FRANÇAIS DES PLASTIQUES EN AGRICULTURE (CPA)

Le CPA regroupe les fabricants et les distributeurs de produits plastiques destinés à l'agriculture. À l'origine de l'initiative APE (Agriculture Plastique et Environnement), le CPA contribue au financement des programmes de collecte des plastiques agricoles usagés : films, ficelles et filets, filets paragrêle et gaines souples d'irrigation. Il s'agit d'un véritable engagement environnemental des professionnels qui est mis en avant par la Charte 100 % APE.



FÉDÉRATION DU NÉGOCE AGRICOLE (FNA)

La Fédération du Négocio Agricole (FNA) représente les entreprises de négocio agricole en France (400 entreprises, 10 000 collaborateurs). Elles informent et conseillent les exploitants agricoles sur leurs itinéraires culturaux (choix des semences, pratiques de fertilisation, protection des cultures...), distribuent les produits d'agrofourmure, tout en veillant à respecter les exigences environnementales et réglementaires. Elles assurent également la première mise en marché et l'exportation de leurs productions à destination des industriels ou des exportateurs.



FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES (FNSEA)

La Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) est le syndicat professionnel agricole majoritaire. Elle a pour objectif de représenter les productions de toutes les régions en s'appuyant sur des fédérations régionales et départementales mais également sur ses associations spécialisées par production.



INVIVO

Union nationale de coopératives agricoles françaises, le groupe InVivo réunit 192 coopératives, qui rassemblent près de 300 000 agriculteurs. InVivo comprend trois pôles d'activités : Bioline by InVivo (agriculture), InVivo Retail (jardinerie et distribution alimentaire) et InVivo Wine (vin) et deux entités transverses dédiées à l'innovation : InVivo Food&Tech et InVivo Digital Factory. Le groupe InVivo regroupe 5 435 collaborateurs répartis dans 19 pays. Son chiffre d'affaires 2019-2020 s'élève à 5,1 milliards d'euros.



SOLUTION POUR LES EMBALLAGES DE PRODUITS D'HYGIÈNE (SEPH)

Créée par les adhérents de l'Association Française des Industries de la Détergence, de l'Entretien et des Produits d'Hygiène (AFISE), SEPH contribue au financement du programme de collecte des Emballages Vides de Produits d'Hygiène de l'Élevage Laitier (EVPHEL) et des emballages Vides de Produits Cénologiques et d'Hygiène de la cave (EVPOH).



SOCIÉTÉ DE VALORISATION DES ÉCO-ACTIONS DES ENGRAIS ET AMENDEMENTS

Créée par l'Union des Industriels de la Fertilisation (UNIFA), SOVEEA regroupe 152 entreprises de la fertilisation, qui se sont engagées pour une gestion responsable et durable de leurs emballages. SOVEEA contribue au financement du programme de collecte des Emballages Vides de Produits Fertilisants (EVPPF).



LA GOUVERNANCE D'A.D.I.VALOR

La gouvernance d'A.D.I.VALOR implique tous les acteurs de la profession : agriculteurs, distributeurs et industriels. Cette initiative volontaire fait ses preuves depuis près de vingt ans.

Les distributeurs

Le fonctionnement des collectes est assuré grâce à la distribution agricole, aux coopératives et aux négoces, qui ont en charge l'organisation des collectes, l'entreposage et le regroupement des déchets. Ils sont représentés par :

- La Coopération Agricole,
- INVIVO, (Union des Coopératives agricoles),
- FNA (Fédération du Négocio Agricole).

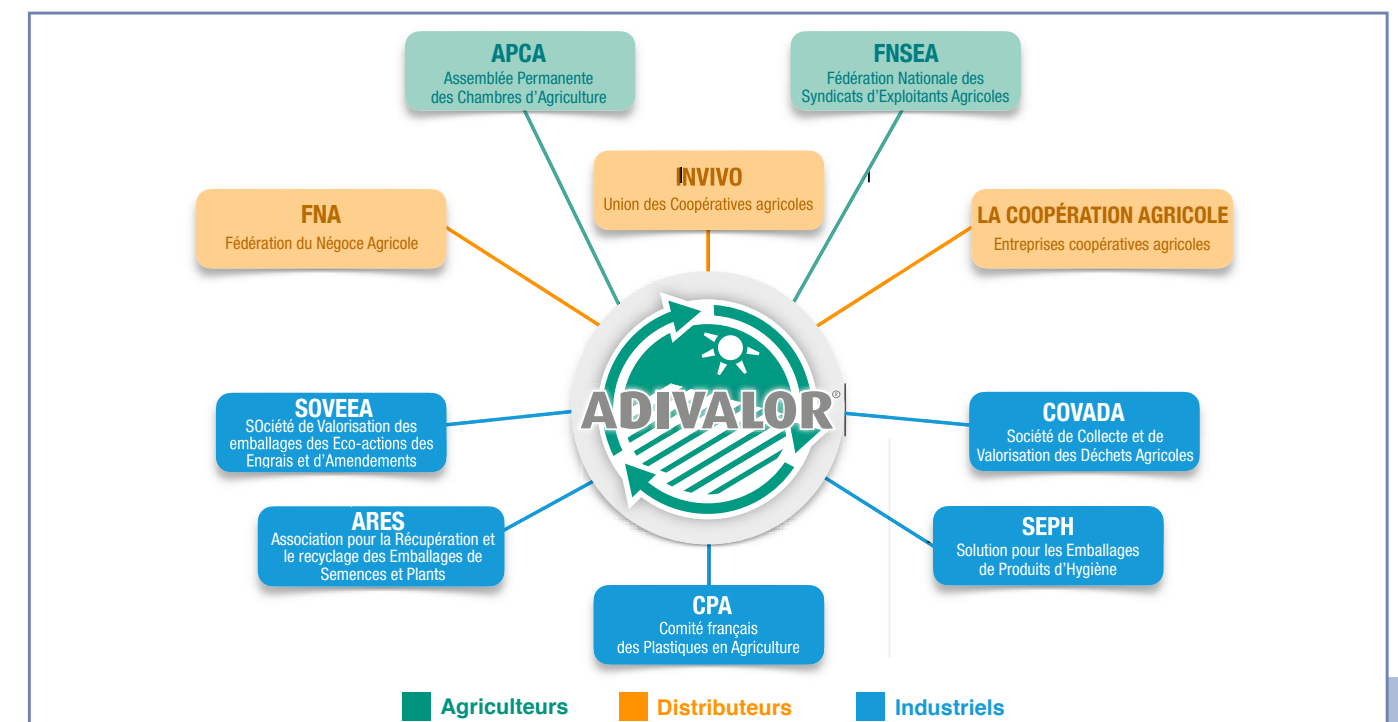
La contribution des opérateurs de collecte est déterminante : en mettant à disposition des moyens humains et logistiques pour la bonne réalisation des collectes, ils sont l'interface reconnue des exploitants agricoles et des autres utilisateurs professionnels d'intrants.

Les industries

En 2020, plus de 350 metteurs en marché, industriels, importateurs ou distributeurs, ont contribué au financement de la filière. Un organisme en charge de la collecte des éco-contributions auprès des metteurs en marché a ainsi été mis en place pour chaque catégorie d'intrants :

- COVADA (Collecte et Valorisation des Déchets Agricoles) gère le financement des programmes Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques et Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables.
- SOVEEA (Société de Valorisation des emballages des Éco-actions des Engrais et d'Amendements), gère le programme Emballages Vides de Produits Fertilisants (EVPPF).
- CPA (Comité français des Plastiques en Agriculture), via l'initiative Agriculture, Plastique et Environnement (APE), gère le financement des programmes de collecte des plastiques agricoles usagés : Films Agricoles Usagés (FAU), Ficelles et Filets Usagés (FIFU), Filets Paragrêle (FILPRAU), Gaines Souples d'Irrigation Usagées (GSIU).
- ARES (Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences et Plants), gère le financement du programme de collecte Emballages Vides de Semences certifiées (EVS).
- SEPH (Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène), gère le financement du programme Emballages Vides de Produits d'Hygiène de l'Élevage Laitier (EVPHEL) et Emballages Vides de Produits Cénologiques et d'Hygiène de la cave (EVPOH).

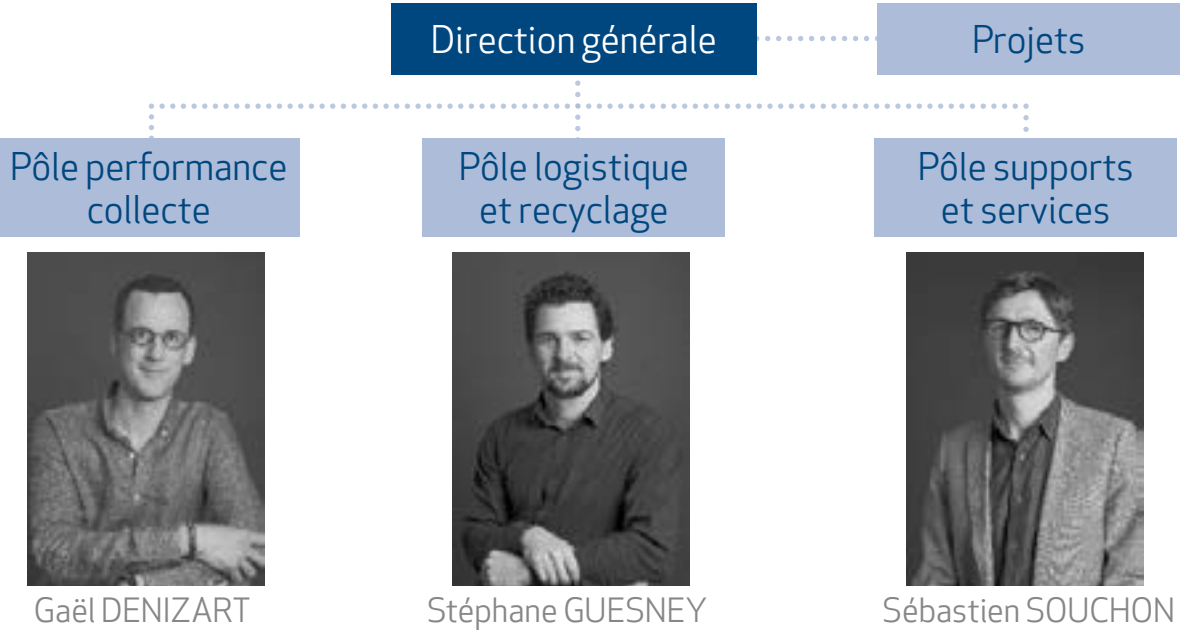
Actionnaires d'A.D.I.VALOR



ORGANISATION



De gauche à droite:
1^{er} rang: Pierre de LÉPINAU, Véronique CANDEIAS, Florian CATANIA, Marie CHARTENET, Julie CLOUPET, Gaël DENIZART, Eva GRANDVAUX,
2^e rang: Anne DEPIERRE, Laurence DURADE, Muriel BILLAND, Stéphane GUESNEY, Léo ROUSSEAU, Stéphane LAUREAU, Ronald SAXEMARD
3^e rang: Aubert BAUMARD, Pierre-Étienne GENTHON, Sébastien SOUCHON, Elisabeth TOTA, Charlène DUCREY, Patricia VERE, Paul GABELLE
4^e rang: Antonin TORRES, Guillaume BONNAMOUR, Roger FERRET, Marc VAUCELLE, Périg MESNARD, Caroline CHADAL, Alexandra PASTUREL



ACRONYMES

- ADEME: Agence de la transition écologique
- AFCA CIAL: Association des Fabricants de Compléments et fournisseurs d'Additifs et ingrédients fonctionnels pour l'Alimentation Animale
- AFCOME: Association Française de Commercialisation et de Mélange d'Engrais
- AMM: Autorisation de Mise sur le Marché
- ANPEA: Agence Nationale Professionnelle des Engrais et des Amendements
- APCA: Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
- APE: Commission Agriculture, Plastique et Environnement du CPA
- ARES: Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences et Plants
- CNIEL: Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière
- COVADA: Société de Collecte et de Valorisation des Déchets Agricoles
- CPA: Comité français des Plastiques en Agriculture
- DGPR: Direction Générale de la Prévention des Risques (ministère de la Transition écologique)
- DREAL: Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (ministère de la Transition écologique)
- ECPA: European Crop Protection Association (association européenne de la protection des plantes)
- EPI: Équipement de Protection Individuelle
- EPRO: European Association of Plastics Recycling & Recovery Organisations
- EPX: European Plasticulture Strategy
- EUROSTAT: Office statistique de l'Union européenne
- EV: Emballages Vides
- EVPF: Emballages Vides de Produits Fertilisants
- EVPHL: Emballages Vides de Produits d'Hygiène de l'Élevage Laitier
- EVPOH: Emballages Vides de Produits Œnologiques et d'Hygiène de la cave
- EVPP: Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques
- EVPT: Emballages Vides de Plants de Pommes de Terre
- EVSP: Emballages Vides de Semences
- FAO: Food and Agriculture Organization of the United Nations (Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
- FARRE: Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement
- FAU: Films Agricoles Usagés
- FIFU: Ficelles et Filets balles rondes Usagés
- FILPRAU: Filets paragrêle Usagés
- FNA: Fédération du Négoce Agricole
- FNSEA: Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
- GRVS: Grand Récipient Vrac Souple
- GSIU: Gaines Souples d'Irrigation Usagées
- ISDND: Installation de Stockage pour Déchets Non Dangereux
- MAA: Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- MSA: Mutualité Sociale Agricole
- MTE: Ministère de la Transition écologique
- PE: Polyéthylène
- PEBD: Polyéthylène basse densité
- PEHD: Polyéthylène haute densité
- PP: Polypropylène
- PPNU: Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables
- RAFU (projet): Recyclage, Agricole, Films Usagés
- REP (filiale): Responsabilité Élargie du Producteur
- SEMAE: Interprofession de toutes les semences et de tous leurs usages
- SEPH: Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène
- SNIA: Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale
- SOVEEA: SOciété de Valorisation des emballages des Éco-actions des Engrais et d'Amendements
- SSP: Service de la Statistique et de la Prospective (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)
- UFS: Union Française des Semenciers
- UIPP: Union des Industries de la Protection des Plantes
- UNIFA: Union des Industries de la Fertilisation
- UPJ: Union des Entreprises pour la Protection des Jardins et des Espaces Verts

LES METTEURS EN MARCHÉ CONTRIBUTEURS

Pour les produits conditionnés, dont l’usage génère des emballages usagés, **le pictogramme A.D.I.VALOR est apposé sur l’emballage**, prouvant que ce produit a fait l’objet d’une contribution pour la gestion de sa fin de vie.

Pour les agro-équipements en plastique (films, ficelles, filets), **le logo “ APE contribue au recyclage ” figure directement sur le produit.**

Les listes mises à jour sont disponibles sur le site internet d’A.D.I.VALOR à l’adresse suivante : http://www.adivalor.fr/filiere/membres_filiere.html



PROTECTION DES PLANTES

83 sociétés de produits phytopharmaceutiques sont aujourd’hui partenaires de la filière, via un contrat signé avec la société COVADA.

Elles contribuent au financement de ses activités et assument ainsi pleinement leurs responsabilités en matière de gestion des produits dont elles sont à l’origine. Ces entreprises représentent plus de 90 % des produits de protection des plantes commercialisés sur le marché français.

ACTION PIN ADAMA FRANCE SAS AEDES PROTECTA AFEPASA - AZUFREYA Y FERTILIZANTES PALLARES SA AGRAUXINE AGRI SYNERGIE SARL AGRIMER AGROCEAN AGROFRESH HOLDING FRANCE ALBAUGH EUROPE SARL ANDERMATT ASCENZA FRANCE ASUR PLANT BREEDING SAS BARCLAY CHEMICAL MANUFACTURING LTD BASF FRANCE AGRO SAS BAYER CROP SCIENCE BAYER ENVIRONNEMENTAL SCIENCE BAYER SEEDS SAS BELCHIM CROP PROTECTION BELCROP NV BHS BIOVITIS SARL	CAZORLA SL CBC BIOGARD SAS CCL - Comptoir commercial des Lubrifiants CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE - CTH CEPSA QUIMICA SA CERTIS EUROPE BV CHEMINOVA AGRO FRANCE CHIMIE CENTRE FRANCE SARL CLAYTON PLANT PROTECTION LTD DE SANGOSSE DOFF PORTLAND Limited DORMFRESH LIMITED EUROFYTO FINCHIMICA Spa FMC CORPORATION N.V FRUNOL DELICIA GOWAN France SAS GREEN SUN GRITCHE H.M.W.C HEXA-GONES	HYGIENE & NATURE I.C.L. France - BU EVERRIS JEBAGRO GmbH JOUFFRAY DRILLAUD KOPPERT FRANCE KREGLINGER EUROPE LAINCO SA LIFE SCIENTIFIC LIMITED LODIGROUP M2I BIOCONTROL MENNO CHEMIE-VERTRIEB GMBH NEODIS NUFARM ORO AGRI INTERNATIONAL B.V. PHILAGRO FRANCE PHOENIX SCIENTIFIC INNOVATION LIMITED PHYBELCO SPRL PHYTEUROP GROUPE PHYTOSERVICE PRIMALAB QUARON	ROTAM AGROCHEMICAL EUROPE SAGA SDP SEDO SHARDA CROPHEM LIMITED SOJAM SOLUTIONS ET PLANTS SORALYS SULPHUR MILLS LIMITED SUMI AGRO FRANCE SAS SUMITOMO CHEMICAL AGRO EUROPE SAS SYNGENTA AGRO SAS TAMINCO NV TOP S.A.S UNISEM SA/NV UPL France SAS - ORIGINE CEREXAGRI VALAGRO FRANCE VEGELIA VINAGRO XEDA INTERNATIONAL
---	---	---	---

PRODUITS D'HYGIÈNE DE L'ELEVAGE LAITIER

Sous l’impulsion de l’Association Française de l’Industrie de la Détergence, de l’Entretien et de l’Hygiène industrielle (AFISE), 21 fabricants de produits d’hygiène de l’élevage laitier (PHEL) contribuent depuis le 1er janvier 2010 au financement de la gestion des emballages usagés issus de l’emploi de leurs produits, via un contrat signé avec la société SEPH (Solution pour les Emballages de Produits d’Hygiène).

ACTRADE ANTI-GERM FRANCE BOUMATIC EUROPE BOUMATIC GASCOIGNE MELOTTE CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE - CTH CID LINES FRANCE	DeLaval FRANCE DIVERSEY FRANCE SAS DUPUY SAS ECOLAB GEA FARM TECHNOLOGIES HYDRACHIM - GROUPE YDEO	HYPREO - (Kersia-Group) LABORATOIRE OXENA LABORATOIRE Solutio LABORATOIRES CEETAL LELY CONSUMABLES LELY FRANCE	PRIMALAB PRODHYNET QUARON
--	--	---	---------------------------------

PRODUITS CENOLOGIQUES ET HYGIÈNE DE LA CAVE

Les organisations professionnelles de la viticulture ont mis en place en 2019 une organisation volontaire et pérenne de collecte et de traitement des emballages vides de produits Cénologiques et d’Hygiène de la cave (EVPOH). 23 metteurs en marché contribuent aujourd’hui au financement de la gestion de la fin de vie de leurs emballages.

AEB FRANCE AG FRANCE - PRIMALAB SA - GROUPE KERSIA AGROVIN CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE - CTH DACD - DEVELOPMENT ACTIVITES CHIMIQUES DISTRIBUTION DEVEZE BIOTECH CENOLOGIE	DIVERSEY FRANCE SAS ECOLAB ERBSLOH EURALIS DISTRIBUTION GROUPE ICV HYDRACHIM - GROUPE YDEO	HYPREO - (Kersia-Group) INSTITUT OENOLOGIQUE DE CHAMPAGNE LABORATOIRES CEETAL LAFFORT LAMOTHE ABIE PRIMALAB	QUARON SOFRALAB SOUFFLET VIGNE VINIFORCE ZEP INDUSTRIES
---	---	--	---

FILMS PLASTIQUES AGRICOLES

Partenaires de l’initiative Agriculture Plastique Environnement (APE), 42 metteurs en marché contribuent aujourd’hui au financement de la gestion de la fin de vie des films plastiques qu’ils ont mis en marché, via un contrat signé avec le Comité français des Plastiques en Agriculture.

A2Z DISTRIBUTION AGRIPLYANE SAS AROEZ BERRI S.A. ASPLA PLASTICOS ESPAÑOLAS - GROUPE A. ALVAREZ BRUNO RIMINI LTD CGAO COFRA SAS CORDEX COVERIS FLEXIBLES AUSTRIA GMBH CR DISTRIBUTION DUO PLAST	ENSILEA SA EUROPLASTIC GRANGER FRERES GROUPE A. ALVAREZ - INCLUS ASPLA, SOLPLAST, SOTRAFA GROUPE BARBIER GUERIN PLASTIQUES INTERCORD SL INTERFOL AG INVIVO SAS JBS JOACHIM BEHRENS SCHEESSEL GMBH KARATZIS SA	MANULI STRETCH DEUTSCHLAND INC; OERLEMANS PLASTICS B.V. PARTENIA PLASTIKA KRITIS SA POLIFILM EXTRUSTION GMBH POLIVOUGA-INDUSTRIA DE PLASTICOS S.A. REYENVAS SA - GROUPE A. ALVAREZ RKW AGRI GMBH & CO. KG RKW HYPLAST NV RPC BPI AGRICULTURE ARDEER RPC BPI AGRICULTURE EDMONTON	RPC BPI AGRICULTURE ZELE SOLPLAST SA - GROUPE A. ALVAREZ SOTRAFA SA - GROUPE A. ALVAREZ TAMA FRANCE / A3F - INCLUS STE GERMAINE, TEUFELBERGER TRIOPLAST FRANCE SAS VELITEX SAS VITAL CONCEPT SAS VITIVISTA WBV ESELGRIMM GMBH CO KG
--	---	--	---

FICELLES ET FILETS

Partenaires de l’initiative Agriculture Plastique Environnement (APE), 31 metteurs en marché contribuent aujourd’hui au financement de la gestion de la fin de vie des ficelles et filets qu’ils ont mis en marché, via un contrat signé avec le Comité français des Plastiques en Agriculture.

AB2F CONCEPT ARIMBRUSTER FRERES AROEZ BERRI S.A. AVENTEL FRANCE SAS CGAO COFRA SAS CORDEX COVERIS FLEXIBLES AUSTRIA GMBH COOPERATIVE DE CEREALES DE COLMAR - CAC	CORDERIES TOURNONAISES CORDEX CPA SERRE CR DISTRIBUTION ENSILEA SA IFIS SPA INTERCORD SL INTERFOL AG	INVIVO SAS JBS JOACHIM BEHRENS SCHEESSEL GMBH JUTA AS KARATZIS SA MACHINES AGRICOLES ROECKLIN BENOIT PARTENIA PHP-PHILIPPE POLIFIL	RKW AGRI GMBH & CO. KG TAMA FRANCE / A3F - INCLUS STE GERMAINE, TEUFELBERGER TECFIL SA UPU INDUSTRIES LTD VELITEX SAS VITAL CONCEPT SAS WBV ESELGRIMM GMBH CO KG
--	---	---	--

FILETS PARAGRÊLE

Partenaires de l’initiative Agriculture Plastique Environnement (APE), 10 metteurs en marché contribuent aujourd’hui au financement de la gestion de la fin de vie des files paragrêle qu’ils ont mis en marché.

A2Z DISTRIBUTION AGRINOVA SRL EMIS FRANCE	FILPACK PROTECTION SAS HELIOS GROUP SRL IDMAT	INTERCORD SL MDB TEXINOV SARL CANTAGRI	TESRETE SRL
---	---	--	-------------

GAINES SOUPLES D'IRRIGATION

Partenaires de l’initiative Agriculture Plastique Environnement (APE), 4 metteurs en marché contribuent aujourd’hui au financement de la gestion de la fin de vie des gaines souples d’irrigation qu’ils ont mis en marché.

CAUDAL	NAANDANJAIN	NETAFIM FRANCE	RIVULIS IRRIGATION SAS
--------	-------------	----------------	------------------------

FERTILISATION

La filière de gestion des big-bags usagés a été mise en place en octobre 2007 à l’initiative de l’Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA) en concertation avec l’Association Française de Commercialisation et de Mélanges d’Engrais (AFCOME).

157 sociétés de produits fertilisants et amendements sont partenaires de la filière en 2018, via un contrat signé avec la société SOVEEA.

2F OUEST A.D.F. PERFORMANCES - AGRO-DISTRIBUTION-FERTILITE PERFORMANCES AGRALIA SAS - GROUPE COOPERATIF MAISADOUR AGRI SYNERGIE SARL AGRI Optim AGRIAL AGRICONOMIE AGRIMER AGROCEAN AGRIUM FRANCE SAS AGRODIA SA AGROFERTIL SARL AGRONUTRITION AMALTIS ANGIBAUD DEROME ET SPECIALITES - ADS APPRO-VERT APPROCHIM ARIMBRUSTER FRERES ARTERRIS - ALLIANCE OCCITANE ARYSTA LIFE SCIENCE SAS AUMALE SYNERGIE AXEREAL SCA BAILLET BREDY AGRO BELOT FILS ETS BERNARD AGRICULTURE BHS BIO3G BIODEVAS LABORATOIRES BLUE AGRO FRANCE - PRISE EFFET LE 01/01/2020 BMS Micro Nutrients France BOREALIS L.A.T.Gmbh CA.RO. LE SARL CAPINVEST CAVAC (85) CEREGRAIN DISTRIBUTION CERESIA COMPAGNIE DES ENGRAIS DE LONGUEIL COMPTOIR AGRICOLE DE HOCHFELDEN COOPERATIVE AGRICOLE INTERVAL COOPERATIVE BOURGOGNE DU SUD	COOPERATIVE DE CREULLY COOPERATIVE DU RIBERACCOIS - SCAR COOPERATIVE LORRAINE - CAL COOPERATIVE NATEA AGRI SYNERGIE SARL COMTOISE DELEPLANQUE & CIE DIETAXION DIJON CEREALES DUMESNIL DUROURE.12 DUROURE.7 DYNAFLO EFIKA ELIARD SPCP EMC2 ENGRAIS DROUIN SA ENGRAIS PASSERON SARL ENGRAIS SUD VIENNE ESTAGRI ETS MARCEL LAUTIER ET CIE - GERMIFLO// EURALIS CEREALES EURALIS CEREALES EUREA DISTRIBUTION EUROCHEM AGRO FRANCE FCA FERTILISANTS FERTEMIS FERTIBERIA FRANCE FERTILORE FERTINAGRO FERTIVAL FRANCE SAS FRANCE OLIGO FRAYSINET SAS GAIAGO GETADE AGRI CONCEPT GIROUX SAS GREENCELL SA GROUPE MEAC S.A.S. HAIFA FRANCE HUON ETS I.C.L. France - BU EVERRIS ICL FERTILIZERS EUROPE C.V	IMPACT-PRO INTERFERT INTERORE INVIVO SAS IRIBARREN SA ITALPOLLINA FRANCE J.L.C FERTILISATION SARL JEUSSLIN SAS K+S FRANCE K+S KALI GMBH KOPPERT FRANCE L&J LA GRANDE JAUGUE LABORATOIRE Solutio LALLEMAND PLANT CARE SAS LEPICARD AGRICULTURE LHOIST FRANCE OUEST LORCA MAISADOUR METHODE COUSINIE NOVALE OCEALIA OCI AGRO FRANCE OLMIX OMAG SUD AGRO PERRET - SAP OVINALP FERTILISATION PHOSAGRO FRANCE SAS PIEDNOIR PIGEON ET COMPAGNIE PILLAERT ENGRAIS SA PLANTIN PRODUCTOS AGRICOLAS MACASA PROVENCALE SA QUALIFERT RAGT PLATEAU CENTRAL ROSIER SA SARL JACQUES MOREAU SARL VOET ENGRAIS SAS VIOLEAU SCA LUR BERRI	SCAM SCL ITALIA S.p.A - SOCIETA CHIMICA LARDERELLO SDP SECO FERTILISANTS SEPA SICA DE GOUAIX SOBAC - FUTURAGRI SOCIÉTÉ DES ENGRAIS DE BERRY AU BAC SOUFFLET AGRICULTURE SOUFFLET VIGNE SUD ENGRAIS DISTRIBUTION SUMI AGRO FRANCE SAS TERNOVO TERRE D'ALLIANCES TERRENA TERRES DU SUD - GTDS TERRIAL TESSENDERLO CHEMIE THIELIN CULTURE TIMAB MAGNESIUM TIMAC AGRA TRADE CORPORATION INTERNATIONAL TRADECORP EUROPE, SUD SAHARAN AFRICA AND IRAN TRADECORP FRANCE TRIFERTO BELGIUM NV TRISKALIA UCAL DE L'ALLIER UFAB - Union Française d'Agriculture Biologique UNEAL UNIFERT FRANCE VAL DE GASCOGNE - VDG VALFRANCE VEGELIA VERTALYSE VIA VEGETALE S.A.S. VITIVISTA VIVESCIA YARA FRANCE
---	--	--	--

SEMENCES CERTIFIÉES

Le 27 février 2009, A.D.I.VALOR et l’association ARES (Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences) ont signé une convention pour la prise en charge des big-bags de semences certifiées et, depuis 2012, les sacs en papier. 83 industriels semenciers adhèrent à l’association ARES et contribuent ainsi au financement de la filière.

110 BOURGOGNE AGI LIN SCA AGORA AGRI NEGOCE SAS AGRI OBTENTIONS AGRIAL AGROPITHIVIERS SCA AXEREAL SCA BASF FRANCE SAS BELLOY SEMENCES BENOIST SAS BFC SEMENCES - VAL UNION BRYGO SARL CALIRA - COOPERATIVE LINIERE DE LA REGION D'ABBEVILLE CAP SEINE - SELJANCE CAPROGA LA MEUNIERE CARBON VICTOR SARL CASSERIE DE LA VALLEE LEGUMEX CAUSSADE SEMENCES CAVAC (85) CENTRE OUEST CEREALS	CENTRE SEM - UNION COOPERATIVES AGRICOLES CEREALIS CERENA COOPERATIVE AGRICOLE DE BONNEVAL BEAUCE ET PERCHE COOPERATIVE D'ESTERNAY COOPERATIVE DE BOISSEAUX COOPERATIVE DE CEREALS DE COLMAR - CAC COOPERATIVE LA DAUPHINOISE DANESPO FRANCE DELEPLANQUE & CIE EMC2 EPI DE GASCOGNE EPILOR SAS EURALIS SEMENCES EUROSEM FERTIBERRY SEMENCES FLORIMOND DESPREZ GAEC DU COUDRAY GAUTIER SEMENCES GERMICOPA S.A. GIE UNISGIMA	GOPEX DISTRIBUTION GROUPE PROVENCE SERVICE - GPS HZPC FRANCE SAS INTERFACE CEREALS KWS MOMONT SAS LECLUREUR SEMENCES SA LIMAGRAIN VERNEUIL HOLDING LS PRODUCTION LUR BERRI DISTRIBUTION SAS MAISADOUR MONSANTO AGRICULTURE FRANCE NOVABIOM OCEALIA OMNISEM ORCAN EUROL RAGT SEMENCES SAATEN UNION FRANCE SCA DE LA REGION DE PUISSEAUX SCA DE TEILLAGE DE LIN DU PLATEAU DU NEUBOURG SCA ILE DE FRANCE SUD SCA LUR BERRI	SCAE MOQUET CHRISTIAN SECOBRA RECHERCHES SEMENCES DE FRANCE SEMENCES DU SUD SEMENCES LEMAIRE DEFFONTAINES SESVANDERHAVE FRANCE SAS SOUFFLET AGRICULTURE SUD GENERATION SEMENCES SYNGENTA FRANCE TERRE ATLANTIQUE TERRE D'ALLIANCES TERRE DE LIN TERRENA SEMENCES TETRASEM TOP SEMENCE TOUQUET PLANTS UNEAL VALFRANCE VIVESCIA YNOVAE
--	---	--	---

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE CHIMIQUE

Les agriculteurs, distributeurs et industriels se sont alliés pour organiser la collecte des Équipements de Protection Individuelle chimique usagés (EPI), utilisés en agriculture. L’application de l’éco-contribution sur les ventes d’EPI est effective depuis le 1er janvier 2016. En 2018, les fournisseurs spécialisés suivants ont contribué au financement de la gestion de la fin de vie des EPI usagés qu’ils ont commercialisés.

AXE ENVIRONNEMENT	CEPOVETT	FRANCE SECURITE	MANULATEx	PB SÉCURITÉ - SÉCURAMA	PROREM
-------------------	----------	-----------------	-----------	------------------------	--------

Les listes mises à jour sont disponibles sur le site internet d’A.D.I.VALOR à l’adresse suivante : http://www.adivalor.fr/filiere/membres_filiere.html

OPÉRATEURS CONVENTIONNÉS

ALSACE

AB2F CONCEPT / AEB FRANCE / AGRO 67 / ARMBRUSTER FRERES / B LIENHART / BERGER MACHINES AGRICOLES / BURGGRAF BECKER / CELLIER DU MUHLBACH / COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT AMARIN / COMPTOIR AGRICOLE DE HOCHFELDEN / COOPERATIVE DE CEREALES DE COLMAR - CAC / ETS BALTHAZARD ANDRE ET FILS / ETS WALCH / FEUERSTEIN / HASSENFORDER / LES BONNES ASPERGES DU RHIN / MACHINES AGRICOLES ROECKLIN BENOIT / NUNGESSER SEMENCES / PLANETE LEGUMES / STOLL STOFFEL

AQUITAINE

MEDAN / MENDIKOA / OENOLOGIE GAUTHIER / ORAZIO / PEPINIERE NAUDET / PEYRE ET CIE / PRIMALAB / ROLLAND OENOLOGIE / SA PONT LABANCE / SAGA VEGETAL / SANDERS GARAZI / SARL CANTAGRI / SAS DES BICHETS / SAVIMAT / SCA LES RAMIERES / SCA TOM D'AQUI / SCEA BRETAGNE / SCEA LAVIE BIO / SCEA POT AU PIN - PLANETE VEGETAL / SCEA THIROUIN / SOCIETE D'ETUDES, DE DIFFUSION, D'ENTRETIEN DE MATERIELS (SEDIMA) / SEML DU CONFLUENT / SICA MEYLM / SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU RIBERACOIS - SCAR / SOCIETE DE MATERIEL D'ELEVAGE - SOMATEL / SODEPAC / SYNDICAT REGIONAL AGRICOLE DE CADILLAC - SRA / TERRE DE VIGNERONS / TERRES DU SUD - GTDS / THION EQUIP ELEVAGE / UNION DE PRODUCTEURS DE SAINT EMILION / VITIVISTA

AUVERGNE

AESN - SAINT NECTAIRE / AGRI CENTRE DISTRIBUTION / AGRI RIOM / AGRIMAT / AGRIVERT SERVICES / AGRO SERVICE 2000 / APPRO AGRI / AUFORT ALLIER AGRICULTURE APPRO / BADIOU HE / CAMMAS TRIAGE NEGOCE AGRICOLE / CC CERE ET GOUL EN CARLADES / CC DE LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE / CC DES RIVES DU HAUT ALLIER / CC DU PAYS DE GENTIANE / CC DU PAYS DE MAURIAC / CC DU PAYS DE SALERS / CC SUMENE ARTENSE / CHABRIER REGIS / CHAMBRE D'AGRICULTURE 63 / CHARLES CHAPUIS / CHOUVY APPRO 15 / CHOUVY APPRO 43 / CHOUVY APPRO 63 / CLAAS RESEAU AGRICOLE AUVERGNE / COMBRONDE AGRI / COMITE DE PETITE REGION AGRICOLE AURILLAC - CHATAIGNERAIE / COOPERATIVE AGRICOLE CENTRE BOCAGE - CACB / COOPERATIVE AGRICOLE DE CRESSANGES / COOPERATIVE AGRICOLE DE THIEL / DESCREAUX / DODAT / ECHO VERT AUVERGNE / ETS AUDIN ALAIN / ETS DACHARD / ETS JEUDY / ETS LOUBIERE / ETS QUINTY ET FILS / ETS SOUBRIER BESSE / FAURE AGRICULTURE / FDGEDA HAUTE LOIRE 43 / FORESTIER DELCHET / GSA / HAUTES TERRES COMMUNAUTE / INDUS AGRI DISTRIBUTION 43 / JARLETON AGRO DISTRIBUTION / LA SOCIETE FROMAGERE DE CONDAT-SFC / LIMAGRAIN / LIMAGRAIN EUROPE / MATERIAUX DUFRANCAIS GEDIMAT / MONTARNAL / NATAGRI / PROXIEL / ROBERT SCHMITT / SABAROT AGRICULTURE / SAINT FLOUR COMMUNAUTE / SARL BEAUMEL PIERRE / SARL VILLEMONT NEGOCE / SCA COOPACA / SICA BB / SOCIETE LAITIERE DES VOLCANS D'AUVERGNE - SLVA / TERR'AGRI / TRESCARTE / UNION DE COOPERATIVE ALTITUDE / VAL'LIMAGNE.COOP / ZONE AGRI

BASSE-NORMANDIE

ACN / AGRI SIMPLEMENT / AGRIAL / AGRILEADER / AGRIPUS / ALDS DUVAL SERVICES / APPRO MANCHE / APPRO-VERT / APPROXIAL / ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES GVA DE L'ORNE / BOCA ELEVAGE SERVICE / BOUET SERVICE ELEVAGE / BRUNET ET FILS / CAP'AGRI / COOPERATIVE AGRICOLE DE BELLEME / COOPERATIVE DE CREULLY / D2N - DATIN-DESTREES NEGOCE / DURAND NEGOCE / ELEVANCE / ETS NOEL / ETS PREVOST / FARAGO MANCHE CALVADOS / FRIGOT GRAINETERIE / FROMAGERIE GILLOT / HAMARD JP / JARDIN SERVICE FOURNITURES / LACTA - TRAITE / LACTA SERVICES / LAURENT JEAN LUC / LECHEVALLIER / LEMARDELE / LES MAITRES LAITIERS DU COTENTIN / LVES / MARIE ET FILS / NORD ELEVAGE / PAPILLON / PIEDNOIR / RECYQUEST SAS / ROBOLACTIS / RUAUX ELEVAGE / SARL BOULLE LEROY / SAVENCIA RESSOURCES LAITIERES / SCA ISIGNY SAINTE MERE / SM3 / TERDICI VEGETAL / UNIVER APPRO

BOURGOGNE

110 BOURGOGNE / AACE ROSES / AGRI 89 / AGRI CEP BOURGOGNE / AGRISSY / ALABEURTHE - / ALTERNATIVE / AMDIS / AGRICULTURE ET ROBOTIQUE BOURGOGNE (ARB) / BARGE ET FILS / BAZOLLES MOTOCULTURE / BIGALLET / BOUCHERON SERVICE AGRI / BUCHEZ / BYTEBIER BRUNO SASU / CHAPUIS FRERES / CLAAS RESEAU AGRICOLE

BOURGOGNE / CLAAS RESEAU AGRICOLE MACON / COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MARCIGNY / COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - CAMB / COOPERATIVE BOURGOGNE DU SUD / D2S AGRO / DELOMIER / DIJON CEREALES / DUPIN PASCAL ROGER / ETS BRESSON / ETS DUCHARNE AGRIDIFFUSION / ETS DUPUIS / EURIAL ULTRA FRAIS / FRANCOIS MARTENOT / FROMAGERIE LINCET / GIACOMEL / GRAINETERIE PIERRE ALEXANDRE / GUICHARD / LEGUY / MANIERE / MAT CICHY AGRICOLE (MCA) / MINOTERIE GAY / NATURAL'IS / RUZE / SARL GOSSELIN GUILLAUME / SARL MIGNON / SCA CASAY / SCA DESHYDRATATION DE LA HAUTE SEINE / SILVAIN ET FILS / SONOFEP / SUREAU AGRICULTURE / SV-PRO / TEOL / YNOVAE

BRETAGNE

ADIEL FRANCE / AGRI.COM / AGRIEL DEVELOPPEMENT / BDV SERVICES / BEAULIEU / BREIZHAPPRO / BROGARD JEAN LUC / BRETAGNE SUD ELEVAGE (BSE) / CENTRE APPRO / CLAAS RESEAU AGRICOLE BRETAGNE SUD / CLAAS RESEAU AGRICOLE MORLAIX / COMPTOIR DE LA MACHINE A TRAIRE / COOPERATIVE GARUN PAYSANNE / COOPERATIVE LE GOUESSANT / COOPERATIVE MARAICHERE DE L'OUEST / COOPERATIVE TERRES DE L'OUEST / COOPERL ARC ATLANTIQUE / DOUAR APPRO / ELEVAGE APPRO SERVICE / ETS BONENFANT / ETS DEMEURE / ETS DROGUET DANIEL / ETS HOUEIX / ETS LE GAL / ETS LEFORT / ETS LEGRAS / ETS LP GEFFRAY / ETS TARDIF VASSAL / EUREDEN COOPERATIVE / EVEN AGRI / FB2G / FLOCH APPRO / GAEC DE POUPELINE / GAUDICHE / GN SOLUTIONS / GROUPEMENT D'ACHATS LOUDEAC / GUEGAN / GUILLOU FRERES / HORTIBREIZ / HOUEL MICHEL / HYDEALPRO / JAN / JEGOUZO / JM HYGIENE ET ENTRETIEN / KABELIS / LAGUITTON / LE GALL-CORRE / LE LAY / LE POCREAU TRIAGE / LELY CENTER ARMOR / LEMAITRE APPRO / LERMITRE FRERES / LES RECYCLEURS BRETONS / LUCAS / MEHEUST SEERM / MOISDON / NEOLAIT / NUTRI CONCEPT / NUTRI OUEST / PATRICK LE FOLL-HYGIENE ET NUTRITION ANIMALE / PIER SERVICES / PLANET NUTRI + / PLASTIDIS / RS APPROS / SAMUEL BONO / SARL ERIC CORRE / SARL ETA GAUTIER / SAS LE ROUX / SERAZIN TEXIER APPRO / SEYEUX / SICA AGRAMMO / SOLARENN / STE DES TRANSPORTS DEBRAY / TECHNIDIS AGRO / TOUCHARD / TSE-BOHAL / VITAL CONCEPT SAS

CENTRE

AC NEGOCE / AGRI ALTERNATIVE / AGRO FORCE 3 / AGRO PLAS BERRY OUEST / AGROPITHIVIERS SCA / ASPA 2 / AXEREAL SCA / AXIOME / BABEE JARDIN / BODIN / C.A.PRO.GA LA MEUNIERE (CAPROGA) / CAAHMRO GROUPE / CENTRAGRI / CHAUVIN / CHESNEAU AGRITECH / CLOUE JEAN & FILS / COMOP / COOPERATIVE AGRICOLE DE BOISSEAUX / COOPERATIVE AGRICOLE DE BONNEVAL BEAUCE ET PERCHE / COOPERATIVE AGRICOLE DE PUISEAUX / COOPERATIVE ST NICOLAS DE BOURGUEIL / COPAC / DELANOUE EUROBEAUCE / DURAND / EARL DE LA HAUTE BRUERE / EARL DU VEUDOIS / EDDAR / EI GRANGE ROUGE / ETS BEAUVAIS / ETS GABORET / ETS GUIGNARD / ETS MARTIGNON / ETS METHIVIER / ETS PEAN / ETS VIOUX-DUBOIS / EURL DENIS ALIMENTS / FERME SAINT HUBERT / FEYS NEGOCE ET SERVICE / GARAGE PATRAUD / GIE AGRICOLE DE CIGOGNE / GIE DE L'OIZENOTTE / HELIOGREEN / LAITERIE DE VERNEUIL-COOPERATIVE TOURAINE BERRY / LAITERIES H. TRIBALLAT(LHT) / LEPLATRE / MAHUTEAU COURATIN / NUTRIPHYT ET CIE / PHYSECO GIE / PHYT & CO / PHYTOSERVICE / PISSIER / ROYAGRI / SABOC / SARL LE CLOS RABELAIS / SARL NATURE ET SAVEURS / SCEA LES BEAUX CHENES / SCEA VILLENELLE / SICA CEREALES DE FRANCE / SODEM / SUPLISSON / TERRAGRO APPROS / TRAITAGRI CENTRE / TRAITAPHYT / UNION CANTON SYND EXPLOITANTS AGRICOLE / VEOPS / VERTUMNE / VILLEMONT ANDRE / VITAGRI

CHAMPAGNE-ARDENNE

AC NEGOCE / AGRI SIM / AGRIFIM / ALLIANCE AGRICOLE / CENTRE VINICOLE CHAMPAGNE NICOLAS FEUILLATTE / CERESIA / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MARNE / COHESIS DISTRIBUTION / COLLET LOUIS DAVIGNON / COMPAGNIE CHAMPENOISE PH CH PIPER HEIDSIECK / COMPAS / COOPERATIVE AGRICOLE DE JUNIVILLE / COOPERATIVE AGRICOLE D'ESTERNAY / COOPERATIVE DU SYNDICAT GENERAL DES VIGNERONS - CSGV / DIFF'AGRI / DIGIT'AGRI / ETS BOURDON / ETS MARECHALLE / ETS RITARD CHARLES / EUPHORBE / EURL VERZEAUX / FRANCE ECO / FREDON GRAND EST / GAEC VUIBERT / INSTITUT OENOLOGIQUE DE CHAMPAGNE / J.L.C / MONSIEUR FABIEN TARTAGLINO / NOVAGRAIN / PAYS YVERNEAU / PHYTAGRI / PREAUX AGRI DISTRIBUTION / SAS DELAITRE ET FILS / SCARA / SEPAC / SOFRALAB / SOUFFLET AGRICULTURE / STAHL / TERAVIA / THIEBAULT VITICULTURE / THIEBAUX / TRUCHON DIFFUSION / VIVESCIA

OPÉRATEURS CONVENTIONNÉS

CORSE

COOPERATIVE AGRICOLE CANICO / COOPERATIVE AGRICOLE CAVICA / CORSE AGRONOMIE PRECONISATION / ORGANISATION DES MARAICHERS CORSES (OMC) / SOC COOP VINI MARANA ET ENVIRONS / UNION DES VIGNERONS DE L'ILE DE BEAUTE (UVIB)

FRANCHE-COMTÉ

AGRI - MANU / ALFADOU / BOILLEY MILLET / BOISSON FEAUD / BON DIDIER ET MAZO MICHEL / CENTRE EST MANUTENTION / CENTRE JEUNES AGRICULTEURS 90 / CHAYS FRERES / COOPERATIVE AGRICOLE INTERVAL / COOPERATIVE AGRICOLE TERRE COMTOISE / COOPERATIVE DES MONTS DE JOUX / CUMA DE THERVAY / DARBON AGRI FRANCHE COMTE / DEBRAND / DEMATEC / DISTAGRI / ELEVAGE SERVICE 39 / ESTANAVE / ETABLISSEMENTS COSTE MACHINES AGRICOLES (CMA) / ETS DUBREZ ET FILS / ETS MILLERET CL NOTRE DAME DE LEFFOND (CLNDL) / FABEST FOURNITURES / FAIVRE / FLEXI-PIECES / FROMAGERIE DE CLERVAL / FROMAGERIE PERRIN-VERMOT / GAEC BARBIER / GAEC DU CURTIL D'OSIER / GARNIER / GIROUX SAS / GRAINES BASTARD / HUOT / JACOULOT ROBOTIQUE SARL / JACOULOT SERVICE PLUS / JEAMBRUN CHRISTIAN / JURA TERROIR / LA MAISON DU VIGNERON / MONTBELIARDE EQUIPEMENTS / MOULIN DE CREUSE-ETS GIRARDET / MOULIN JACQUOT / MUSY MACHINES AGRICOLES / PAGOT CAPUT / PEPINIERES GUILLAUME / PETIT / R. BRUN ET FILS / RACINE SAS / SAM-DOZ ERIC ET CLAIRE / SARL COURTEJOIE / SARL DAVID MAX / SOC EXPLOITATION GUY THEVENIN / STE VERNIER / TEBA / TECHNITRAITE / THIEBAUD / VALLET

HAUTE-NORMANDIE

ALTERNAE / ANISOL / BELLAY / CHEUTET / DUMESNIL / ECHO VERT ILE DE FRANCE / ECHO VERT NORMANDIE / ETS PHYTOBRAY / GIE AVENIR / GIE DE LA CHARENTONNE / GIE DE LA SCIE / GIE DU PRAC / JL NUTRITION / LEPICARD AGRICULTURE / LETHUILLIER / NATUP / PINSON PAYSAGE NORMANDIE / POULICHET APPROS / SARL LIEUBRAY / SCEA LA ROSEE / SEAPV / SEVEPI / SYNDICAT ECONOMIQUE AGRICOLE VEXIN NORMAND / TECHNITRAITE FROID / TERRE DE LIN / TERRE ELEVAGE

ÎLE-DE-FRANCE

AGRENA / AGRI OBTENTIONS / ALTEC / BHS / BRIE ALTERNATIVE / CEZ BERGERIE NATIONALE / COMAGRAIN / COOPERATIVE AGRICOLE IDF SUD / GILLOOTS / INRAE / MIDI PYRENEES ELEVAGE SERVICE (MPES DeLaval) / SAINT LOUIS SUCRE / SERVICES ILE DE FRANCE ELEVAGE / SEWA BLANCHARD / SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BETON BAZOCHES / SODIAAL UNION / TERRES BOCAGE GATINAIS (TBG)

LANGUEDOC-ROUSSILLON

AFERO / AGRIDEPOT / AQUA D'OC / AUDE OENOLOGIE / AUDEMA PIERRE OLIVIER / BELLOC / BERTRAND REMON / BRL EXPLOITATION / CALVET AGROFOURNITURES / CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PYRENEES ORIENTALES / CHARRIERE DISTRIBUTION / CLAPASUD / COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN / COMPTOIR AGRICOLE DU LANGUEDOC / COMPTOIR AGRICOLE LEON VALETTE ET CIE / CAVALE-COOPERATIVE AGRICOLE DE LA VALLEE DE LIMOUX / COPAGE LOZERE / COPAL / CUMA DE MAUGUIO / DEVEZE BIOTECH ENOLOGIE / DOMAINE PAUL MAS / DOULIERE HAY FRANCE SAS / EARL CANGUILHEM / EARL LE BOURGIDOU / EARL ROUSSEAU / ETS GARAUD / ETS MICHEL BERGER / FABREGA / GIE PRIM'FRUIT / GOUT DU SUD / HERAIL / JAFFUEL / JARDIN D'ANTAN / JAUBERT / JEEM / LA ROSEE / LARIO JOSÉ / LE PARQUET / LES CELLIERS JEAN D'ALIBERT / LES FRUITS DU SOLEIL / LES GRAVES / LES VIGNERONS DE LA VOIE ROMAINE ET DU CABARDES / MAGNE / MATERIEL POMPAGE ARROSAGE (MPA) / NAVARRO MARIANO / OENO LANGUEDOC / PCEB / PERIS SAS / PERRET / PHYT'INTER / PHYTOCASH AGRO / PRIMANGE / REGARDS DE VIGNERONS / SCA D'APPROVISIONNEMENT DE SAINT THIBERY / SCA DE VINIF DE MONTREDON DES CORBIERES / SCA ILLE FRUITS / SCA LAITIERE DE CIMELAIT / SCA PLAINE DU ROUSSILLON / SOCIETE COMMERCIALE AGRICOLE DE DISTRIBUTION (SCAD) / SCEA GARCIA SERGE ET GREGORY / SCEA LES COSTIERES / SCEA NATUR'SALADS / SICTOMU-SICTOM REGION UZES / SMICTOM RHONE-GARRIGUES / SO'VERT ENVIRONNEMENT / SYNDICAT AGRICOLE DU VALLESPIR / SYNDICAT MIXTE ENTRE PIC ET ETANG / TOUCHAT / TOUT OENO / UNION DES PRODUCTEURS DU HAUT MINERVOIS / VERNAZOBRES FRERES / VIGNERONS CATALANS / VINCENT / VINO BAG

LIMOUSIN

ABL - ALIMENT BETAIL LIMOUSIN / AGRI CONSEIL 87 / AGRIAXE / AGRICENTRE DUMAS / BECHADE & FILS / CC CREUSE GRAND SUD / CELMAR / CONVERTGENCE / COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DE POMPADOUR / COOPERATIVE AGRICOLE D'USSEL / COOPERATIVE NATEA / CS AGRI / DEFi MAT DOUSSAUD / DUCLUZEAU / ETS BOUDET / ETS CHAUMEIX / ETS CLUZET / ETS FAURE FRERES / ETS GUILLOT / ETS LAVERDANT ET FILS / ETS MAGNAVAL / FDSEA CORREZE 19 / JUILLAC CHIMIE / JUILLARD CONDAT / MB LATHIERE / MICARD / OCEALIA / PEYNIN / ROBERT / SABOURDY / SARL BLINET / SARL CHABRETOU / SARL MOURIERAS / SAS DOMAINE DE SALAVERT / SAS LA FERME DU BERT / SCEA DE TEULET / SYNDICAT AGRICOLE ET VITICOLE / THIMONNIER / VERLADIS / VIGNAUD CHRISTIAN

LORRAINE

AB2M / AGRO DISTRIBUTION SERVICES (ADS) / ALTER AGRO / APPRO ET SERVICES / AVENIR AGRO / COOPERATIVE AGRICOLE LORRAINE (CAL) / COOPERATIVE AGRICOLE VOSGELIA / DCP AGRO / EMC2 / ESTAGRI / ETS GIRARD / ETS KEIME SARL / FDS CERES / GROUPEMENT DES PRODUCTEURS DE BLE (GPB) / HEXAGRAIN / HORTICULTURE AGRICULTURE DISTRIBUTION NEGOCE (HADN) / LD SERVICE / LEFORT / LELY CENTER NANCY / LORCA / LORRAINE ESPACES VERTS / MUNIER DISTRIBUTION / NUTRIMAG / PG AGRI / SARL RENE JEAN MARCHAL / SOCIETE AGRICOLE DES GRAINS DE L'EST (SAGE) / SODIPA AGRI SAS / SOPLAN ELEVAGE / STOPHYTRA / TERRE D'HORIZON / TERREA / UNICOOLAIT / VITMAT / WAHL EQUIPEMENTS

MIDI-PYRÉNÉES

ACTEO / AG CONSEIL / AGRI CLUZEL / AGRI SANDERS / AGRO D'OC / ALBERT OENOLOGIE / ALBI MOTOCULTURE / ALINEA / ALLIANCE OCCITANE / ARMAGNAC ANDRE / B. M. PRODUCTION / BARRERA / BARTHES CLAUDE / BERTRAND ET FILS / BOSC IZARN / BOUYSSSET JEAN LOUIS / CAPA / CAPEL LA QUERCYNOISE / CASCAP / CASTAING / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE MONTBAZENS / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU REQUISTANAIS / COMMUNAUTE DE COMMUNES LEVEZOU PARELOUP / COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE SALARS / COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS RIGNACOIS / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AVEYRON / COMCOM AVEYRON BAS SEGALA VIAUR / COMPTOIR AGRICOLE DU GOURDONNAIS / COOPERATIVE AGRICOLE PRODUCTEURS LEZE ARIEGE (CAPLA) / COOPERATIVE AGRICOLE VALCAUSSE / COOPERATIVE D'ACHAT DE GAILLAC / COOPERATIVE REGIONALE LAURAGAISE (CRL) / DAFFINI / DESTRUELS BOUYGUES / DISTRIBUTION DU DOMAINE D'UBY-SDU / DOMAINE DE FONTORBE / DOUMERG / EARL BONIS / EARL DE BORDE HAUTE / EARL DES VERGERS DE LA GARENNE / EARL LA RIVIERE / ECO CUMA ARIEGE PYRENEES / ETS CASAUS / ETS GABRIEL COULET / ETS GOUDY ET CIE / ETS LADEVEZE / ETS LOUIT / EURL BOSC / FARAGO AVEYRON / FDCUMA HAUTES PYRENEES / FDCUMA TARN / FEDERATION DES ACVA DU COMMINGES / GAYRAUD DIDIER / GERSYCOOP / GRANIER DIDIER / HYGIENE SERVICE CONSEIL / JPR DISTRIBUTION / LA GERBE / LA MAISON DU MELON / LABATUT FOURCADE / LABORDERIE / LAGARRIGUE / LBS AGRI JARDIN / LE MAJOR / LES JARDINS DE LAFRANCAISE / LES SILOS DE GOUJON / LES VERGERS DU TICOL / L'ISLE AUX GRAINS / LS CAZOTTES / MOISSINAC / OGR / QUALISOL / RAGT PLATEAU CENTRAL / RODEZ AGGLOMERATION / RS NATURE / SARL DOMAINE DE FONLONGUE / SARL QUERCY PRODUCTION / SAS LAMOTHE / SCA LUR BERRI / SCEA DE BENAC / SCEA DE LA GRAVE / SCEA DE PHILADELPHIE / SCEA FONGRAVE / SCEA HUGUET / SCEA LES GRANGES / SEGALA ALIMENTS / SICA SEGALA LIMARGUE-SICA SELI / SMICTOM NORD AVEYRON / SOCOPA / SOULIÉ / SOVERDI / T3M LAVAIL / THOMAS / UNICOR / UNION DES COOPERATIVES D'ALBI ET CARMAUX / VAL DE GASCOGNE (VDG)

NORD-PAS-DE-CALAIS

ASD AGRI / BLANQUART / CATTEAU / CLEF / COOPERATIVE AGRICOLE D'AVESNES SUR HELPE / COOPERATIVE AGRICOLE SAINT HILAIRE LES CAMBRAI / DUCROQUET NEGOCE / ETS CLAYE / FLORIMOND DESPREZ / GROUPE CARRE / HONORE NEGOCE / LA FLANDRE / LA PROSPERITE FERMIERE / LAITERIE CATILLONNAISE / LEFEBVRE PHILIPPE / LHERMITTE FRERES / LS PRODUCTION / L'UNION DE LA SCARPE / NEO NEGOCE / OLLI B ENVIRONNEMENT / PASCAL JOUY AGRI EVOLUTION / SCEA GRARD B et D / SOCODIP / UNEAL / VAESKEN / VERSTAEN ET FILS

OPÉRATEURS CONVENTIONNÉS

(pour la collecte des plastiques usagés, emballages vides ou PPNU)

PAYS DE LA LOIRE

ACL / AGRI ESTUAIRE / AGRI NEGOCE SAS / AGRIOLOGIC / ALPHACTIVE / ANJOU PLANTS / ANTIER JOSSELIN / APPO 4 / BENOIST SAS / BERNARD AGRI SERVICE / BIOMAT / BRÓSSET AGRO BOCAGE / BUTRÔT / CASTEL AGRI / CAVAC 85 / CF AGRI / CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE / CLEMENCON JEAN-LOUIS / COMAGRI 53 / CONCEPT ELEVAGE / COOPERATIVE AGRICOLE DE NOIRMOUTIER / COOPERATIVE AGRICOLE D'HERBAUGES / COOPERATIVE AGRICOLE L'AVENIR / COOPERATIVE AGRICOLE PAYS DE LOIRE (CAPL 49) / COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT DES MARAICHERS NANTAIS (CAMN) / COOPERATIVE DES TROIS PROVINCES-SCA3P / CULTURES FRANCE CHAMPIGNON / DB ELEVAGE-LELY CENTER / DEBERNARD / DESFONTAINES ET FILS / DIAIS EQUIPEMENT / DIVATEC / DROUET / EARL BOGERS / EARL DE L'ASPERGERAIE / EARL DEMION BORDIER / EARL LE CORMIER / EARL LE PRIEURE DE LA DIVE / EARL PHILIPPE DOUX / ECHO VERT PAYS DE LA LOIRE / ELVEO / ETS COULON JEAN MARC / ETS LEMARIE / ETS POHU / ETS REBOURS / EVIDENT / FARAGO LE CARRE / FEDERATION DES MARAICHERS NANTAIS (FMN) / FLEURON D'ANJOU / GAZONS DE FRANCE / GENERALE D'OENOLOGIE / GRAND CHAMP / GROUPE LACTALIS / HAUTOIS / HERMOUET / JARNY / JEUSSELIN SAS / L.E.A / LA GODEFRAIRIE / LACTAMAT / LAIDIN JEAN MICHEL / LAITERIE SAINT PERE / LE BAS DES MOULINS / LES CAVES DE LA LOIRE / LES VERGERS BELLARD CROCHET / LES VERGERS DE SOUZAY / LES VERGERS DU BICHAS / LITOV CENOLOGIE / L'OREE DU MARAIS / MAUDET / MAURICE FERARD / MAV / MAYENNE ELEVAGE / MODEMA AGRI / MODIS MODEMA DISTRIBUTION / NATURE ET VIE DE VENDEE / OUARY / OUEST AGRI / OUEST AGRO / OUTHI-TECH / OUVRARD / PELE AGRI CONSEIL / PEPINIERE CHARLES DETRICHE / RIPERT SAS / ROMET / SARL GOURIER / SARL GUYON / SARL LES VERGERS DE HAUTE PERCHE / SARL ROUEIL / SCA LE LION D'ANJOU / SCA MORON / SCA BELLARD CROCHET / SCA DU ROEUVRE / SCA FOUQUET / SCA LA FRAISERIE / SCA VALERIANE / SCA VERGERS DE LA CROIX DE PIERRE / SCA VERGERS DES ROUSSIERES / SCPA / SELARL SAINT LEONARD / SUD LOIRE CEREALES / SUOMA / TERRENA / TESSIER / THIELIN CULTURE / TIJOU / TRAITASERVICE / TURPAUD BERLAND / VAUBERNIER / VERGERS DE LA TESSERIE / VERGERS DES MAUGES / VERRON / VERTYS

PICARDIE

ACSA PLUS / AGORA / AGRI LECLERCQ / AGRISELF / AGRITHIL CONSEIL / ASEL / BITZ / BRUYAGRI / COMYN / COOPERATIVE AGRICOLE DE MILLY SUR THERAIN / COOPERATIVE LAITNAA / COVAMA / DEHAN / EARL CAPPE ET FILS / EARL CHAVAILLES / ETS CHARPENTIER / FORMERIE AGRI / GIE SICALOG / LACT'APPRO / PEPIMAT / PHILIPPE LEVESQUE / PHYTOGRAIN / SANA TERRA / SEMENCES DE L'EST / TERNOVEO / TOP S.A.S / UCAC / UCARA / UFP / VALFRANCE / YSEO

POITOU-CHARENTES

ACS - APPRO CONSEIL SERVICES / AGRI DISTRI SERVICE / AGRI-CONTACT / AGRICULTURE ET ROBOTIQUE DU POITOU / AGRIPRO DISTRIBUTION / AGRISEM / ALLIANCE PASTORALE / ALLIN AGRI / AXEL BERGE / BALLANGER / BARATON / BEAUCHAMP / BIENAIME / BILLAUD SEGEBA / BOIS JOLY SERVICES / BOISSINOT DANIEL / BUCHOU NEGOCE / CAVAC 16 / CENTRE DE CONSEILS OENOLOGIQUES (CCO) / CENTRE OUEST CEREALES / CGL / COOPERATIVE AGRICOLE D'ACHAT EN COMMUN DE SAINT PIERRE D'OLERON / COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DE ORIGNOLLES MONTLIEU / COOPERATIVE AGRICOLE DE BEURLAY / COOPERATIVE AGRICOLE DE FAYE SUR ARDIN-CAPFAYE / COOPERATIVE AGRICOLE DE LA REGION DE COGNAC (CARC) / COOPERATIVE AGRICOLE DE MANSLE AUNAC (CARMA) / COOPERATIVE AGRICOLE DE MATHA / COOPERATIVE AGRICOLE DE SAINT PIERRE DE JUILLERS / COOPERATIVE AGRICOLE DE STOCKAGE ET D'APPROVISIONNEMENT DE SAINT AGNANT / COOPERATIVE AGRICOLE DE TONNAY BOUTONNE / COOPERATIVE AGRICOLE LA TRICHERIE / COOPERATIVE AGRICOLE SEVRE ET BELLE / COOPERATIVE ENTENTE AGRICOLE DE LA PLAINE DE SAINTONGE AU PLATEAU MELLOIS / COQUILLAUD / COSSET / DANIAUD LCS / DELICE DU THOUET / DEMOGRAINS / DESRENTES JEAN MARIE / DISTILLERIE DE LA TOUR / DOUSSAINT ALEXANDRE / DOUSSET MATELIN / DUCOURET / DUREPAIRE / EARL CARDINAL / EARL DAMON LAUBIER / EARL DES TERRES BLANCHES / EARL LES VERGERS GAZEAU / ETS FERRU ET FILS / ETS MICHAUD DALEME / ETS NAU / ETS PALISSIER / ETS PIVETEAU / EURL SOUCHET / FDCUMA VIENNE / FORTET DUFAUD / GAUTHIER / GAUTIER ET FILS / GEPS / GONNIN DURIS / HURE AGRI CONSULT / ISIDORE / LA GOURMANDISE DU POITOU / LAMY-BIENAIME / LANDREAU ET FILS / LES M'LONS D'ALFRED / LEVRON SERVICE / MARTINEAU IRRIGATION / MINOTERIE DE COURÇON / NOVAPPRO / ORGEVAL / OUEST AGRI CHARENTES / PASQUIER VGT'AL / PHILIPPE LARGEAU REV ENVIRONNEMENT / PHYTO SEM / SAPERFEL / SARL CHUPIN / SARL LES VERGERS DES VIEILLES TOUCHES / SARL RENAUD ET FILS / SCA UNIRE / SCA DE BROUX / SCA DE LA

PLAINE / SCEA DES NOISETIERS / SCEA HELIOS PLANT / SCEA MARSOL / SEMAT / SOCIETE DE MEUNERIE ET DE BOULANGERIE / SOLDIVE / SYNDICAT DE LA VALLEE DE LA BOULEURE / TALLON GENERATION 3 / TERRE ATLANTIQUE / TRANSFORMATION POITEVINE DE PAILLE / TRIBOT / UNION AGRICOLE SEGONZAC CHERAC / VAL DE SERIGNY / VALIN / VENDEE SEVRES NEGOCE (VSN) / VITI-CAILLON

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

AGRI DISTRIBUTION / AGRIA / AGRI'ALP / ALPESUD / ANDRE COUTURIER / ARCAGRI / AZUR TRADE / CA PROVENCE ALPES AGGLOMERATION / CAP N RICE / CELTIC / CETA DE SAINT-MARTIN DE CRAU / CHAPMAN INDUSTRIE / CHAUVIN AGRO DISTRIBUTION / CLARES JM / COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP TALLARD DURANCE / COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY / COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE PONCON / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ECRINS / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUECH / COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE PONCON VAL D'AVANCE / COMPTOIR AGRICOLE DE LA VALLÉE / COMPTOIR AGRICOLE DU SUD EST (CASE) / COOPARFUM LA MARIGARDE / COOPERATIVE AGRI FALLEN-AUBAGNE / COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DE COUSTELLET / COOPERATIVE AGRICOLE DE ROGNONAS / COOPERATIVE AGRICOLE D'EYRAGUES / COOPERATIVE AGRICOLE ET HORTICOLE DE NICE / COOPERATIVE AGRICOLE ET OLEICOLE LA BALMEENNE / COOPERATIVE AGRICOLE L'UNION / COOPERATIVE AGRICOLE PROVENCE LANGUEDOC (CAPL 84) / COOPERATIVE AGRICOLE VALLEE SIAGNE / COOPERATIVE REGIONALE D'EQUIPEMENT AGRICOLE (CREA) / CUMA DE MALLEMORT / DISTRIBUTION PROVENCALE / EARL BUECH DURANCE / EDACA / ETS BERGON / ETS BORRELLY FRERES / ETS GARCIN FRERES / ETS GILLES / GAEC DES CHABANONS / GDA SUD LUBERON / GIE LES PRODUCTEURS DU LUBERON / GRAMBOIS / GROUPE PROVENCE SERVICE (GPS) / INNOVATION ET CONCEPT EN OENOLOGIE (ICO) / JARDICA / JOUFFRET / LE CELLIER DES PRINCES / MAGNAN / MIALON ET FILS / MILLE ET FILS / OMAG SUD AGRO PERRET-SAP / OVINALP FERTILISATION / PROVENCE DISTRIBUTION AGRICOLE-PRODIA / RACINE SUD AGRO PERRET-SAP / RECUPAGRIE COMTAT / REGIS VAUTE / SAINT FELIX / SAS TEISSIER ET FILS / SCA D'ACHAT D'APPRO DE FONTVIELLE / SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE ET D'AMENAGEMENT DE LA REGION PROVENCALE / SOLGREEN / TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION / TERRES VALDEZE / TRAITAGRI / VERGERS DE HAUTE PROVENCE / VINISUD SERVICES

RHÔNE-ALPES

3E4D / AGRIVIE / ALPES LEMAN ROBOTIQUE / BERNARD AGRICULTURE / BERTHOLON GRANGE / BOIRON PM / CAPDIS / COMMUNAUTE DE COMMUNE DE L'OUEST RHODANIEN / COMMUNAUTE DE COMMUNE DU ROYANS VERCORS / COMMUNAUTE DE COMMUNE PAYS MORNANTAIS-COPAMO / COMMUNAUTE DE COMMUNE VALLONS DU LYONNAIS / CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE (CTH) / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DROME / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDECHE / CHRISTIAN DUCOIN ET FILS / COLINET AGRI MONT DU LYONNAIS / COMBE / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES / COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS / COOPERATIVE AGRICOLE D'ACHATS DE THONES / COOPERATIVE JURA MONT-BLANC / COOPERATIVE LA DAUPHINOISE / COOPERATIVE LAITIERE BRESSOR / COOPTAIN-COOPERATIVE AGRICOLE D'APPROVISIONNEMENT DU NORD DE LA DROME / DEVELOPPEMENT ACTIVITES CHIMIQUES DISTRIBUTION (DACD) / DEBIZE / DIETAMIX NUTRITION / DIFFUS'AGRI COOP / DUBOIS DEVIGNE / EARL DES VERGERS DUMOULIN / EARL DUCLOS / ECHO VERT RHONEALPES / ELEVAGE SERVICE FROZIEEN (ESF) / ETS BONNET ET FILS / ETS BOUVET THIERRY / ETS HUGON / ETS MAZENOD YVES / ETS MISERY / ETS SOUCHARD / EUREA DISTRIBUTION / FDCDA 42 / FREDIERE / GAEC LE BUIS D'ALBA / GARNIER MOTOCULTURE / GAUTHIER / GAUTHIER AGRICULTURE / GIRARD BERNARD / GLAIRON MONDET / INOVAPPRO / ISERE ELEVAGE / JACQUEMOT FRERES / JEANNET DEBIT / JEUNES AGRICULTEURS DU RHONE / LA CAVE DE DIE JAILLANCE / LOIRE HYGIENE DISTRIBUTION / MAISON FRANCOIS CHOLAT / MARCEL PONCET ET FILS / MINERAL 152 / MOTOCULTURE DE CRUSSOL / MSD / NATURA'PRO COOPERATIVE / NOYER ET FILS / NOUVELLES TECHNIQUES CENOLOGIQUES (NTO) / NUTRANIMAL / OENOVISIONS / OP ALPES COCCINELLE / OXYANE / PAYRE NORBERT / PERRET RHONE ALPES / SARL DE LA CROIX D'AZIEU / SARL DERONZIER HERVE / SARL PARET LOUZE / SCA DES BALCONS DU MONT PILAT / SELEM / SIDOMSA-AUBENAS / SITERRE / SOCIETE ALPINE DE PRODUITS AGRICOLES (SAPA) / SOCIETE GREGOIRE ET FILS / SOCIETE ROANNAISE DE DISTRIBUTION D'ALIMENTS DU BETAIL (SORODIAB) / SOUFFLET VIGNE / TECHNIC ELEVAGE / TERRIER / UNION DES VIGNERONS DES COTEAUX DE L'ARDECHE (UVICA) / VALSOLEIL / VIGNOLIS COOPERATIVE DU NYONSAIS-SCAN

ORGANISMES AGRICOLES PARTENAIRES

RÉGION Entité	EV	PPNU	FAU
ALSACE			
Chambre d'Agriculture d'Alsace	●	●	
Planète légumes			●
Fdsea 67			●
Fdsea 68			●
AQUITAINE			
Chambre d'Agriculture de la Dordogne	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Gironde	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Landes	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Lot et Garonne	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques	●	●	●
AUVERGNE			
Chambre d'Agriculture de l'Allier	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Cantal	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Haute Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme	●	●	●
FDGEDA			●
BASSE-NORMANDIE			
Chambre d'Agriculture du Calvados	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Manche	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Orne	●	●	●
ARIP Normandie	●		
GVA de l'Orne			●
BOURGOGNE			
Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or	●	●	
Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne	●	●	●
UPVY/Chambre d'Agriculture de l'Yonne	●	●	
Coop de France Bourgogne Franche-Comté	●	●	●
BRETAGNE			
Chambre d'Agriculture des Côtes-d'Armor	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Morbihan	●	●	●
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Finistère	●	●	●
Chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine	●	●	●
La Coopération Agricole Ouest	●	●	●
Négoce Ouest	●	●	●
Sica St-Pol			●
Les Maraîchers d'Armor			●
UGPVB	●		
CRAVI Bretagne	●		
CENTRE			
Chambre d'Agriculture d'Eure et Loir	●	●	
Chambre d'Agriculture de l'Indre	●	●	●
FDCUMA d'Indre et Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Loir et Cher	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Loiret	●	●	●
CHAMPAGNE-ARDENNE			
Chambre d'Agriculture des Ardennes	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Aube	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Marne	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne	●	●	●
CORSE			
Chambre d'Agriculture de Haute Corse	●	●	●
Fédération Régionale des Coopératives Agricoles Corses	●	●	●
Organisation des Maraîchers Corse			●
FRANCHE-COMTÉ			
Chambre régionale d'Agriculture de Franche-Comté	●		●
Chambre d'Agriculture de Haute-Saône	●		●
HAUTE-NORMANDIE			
Chambre d'Agriculture de l'Eure	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime	●	●	●

RÉGION Entité	EV	PPNU	FAU
ILE-DE-FRANCE			
Chambre Interdépartementale d'Agriculture Ile de France Ouest	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Seine et Marne	●	●	●
LANGUEDOC-ROUSSILLON			
Chambre d'Agriculture de l'Aude	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Gard	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Hérault	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Lozère - Copage	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Roussillon	●	●	●
LIMOUSIN			
Fédération Régionale des Coopératives Agricoles du Limousin	●	●	●
Négoce Agricole Centre-Atlantique	●	●	●
LORRAINE			
Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Meurthe et Moselle	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Meuse	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Moselle	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Vosges	●	●	●
Fruilest			●
FRSEA Lorraine	●	●	●
MIDI-PYRÉNÉES			
Chambre d'Agriculture de l'Ariège	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Aveyron	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Haute Garonne	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Gers	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Lot	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Hautes Pyrénées	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Tarn	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Tarn et Garonne	●	●	●
Association des Agriculteurs Ariégeois Recycleurs A3.R			●
Fédération Départementale ACVA			●
FDCUMA du Tarn			●
NORD-PAS-DE-CALAIS			
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais	●	●	●
Négoce Nord-Picardie	●	●	●
PAYS DE LA LOIRE			
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Maine et Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Mayenne	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Sarthe	●	●	●
CRAVI Pays de la Loire	●		
PICARDIE			
Chambre d'Agriculture de l'Aisne / MUAD	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Oise / ODASE	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Somme	●	●	●
Coop de France Hauts-de-France	●	●	●
POITOU-CHARENTES			
Fédération Régionale des Coopératives Agricoles de Poitou-Charentes	●	●	●
Négoce Agricole Centre Atlantique	●	●	●
PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR			
Chambre d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Var	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Vaucluse	●	●	●
RHONE-ALPES			
Chambre d'Agriculture de l'Ain	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	●		●
Chambre d'Agriculture de la Drôme	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Isère	●	●	●
Fédération Départemantale des Coopératives Agricoles de la Loire			●
Chambre d'Agriculture du Rhône	●	●	●

Prestataires, collecteurs et prétraitement

Collecteurs prestataires		
Entreprises	Départements	
• C. SERRAND	1	1
• TECHNIFRET	1	1
• COVED	3	3
• SUEZ RV CENTRE EST	3	3
• ALPES ASSAINISSEMENT	5	5
• PLANCHER ENVIRONNEMENT	7	7
• PAPREC SUD-OUEST	9	9
• COVED	10	10
• BRU	11	11
• CHIMIREC	11	11
• BRALEY LOCA BENNES	12	12
• TEN QUERCY ROUERGUE	12	12
• CHIMIREC	13	13
• SPUR ENVIRONNEMENT	13	13
• COVED	14	14
• SUEZ RV GRAND OUEST METAUX	14	14
• TRANSAGRIAL	14	14
• TEIL	15	15
• SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	16	16
• CHIMIREC	20	20
• FRANCISCI ENVIRONNEMENT	20	20
• REVAL SERVICES	21	21
• SETEO	21	21
• COVED	25	25
• SUEZ RV CENTRE EST	25	25
• COVED	26	26
• DURAND TRANSPORT	27	27
• VITI VALORIS RE-SOURCE	28	28
• LES RECYCLEURS BRETONS	29	29
• CHIMIREC	30	30
• COVED	30	30
• COVALREC	32	32
• DE LIMA ET FILS	33	33
• PENA ENVIRONNEMENT	33	33
• COVED	34	34
• STP'IP TRANSPORTS PEIGNE	35	35
• TRANSPORTS BRANGEON	35	35

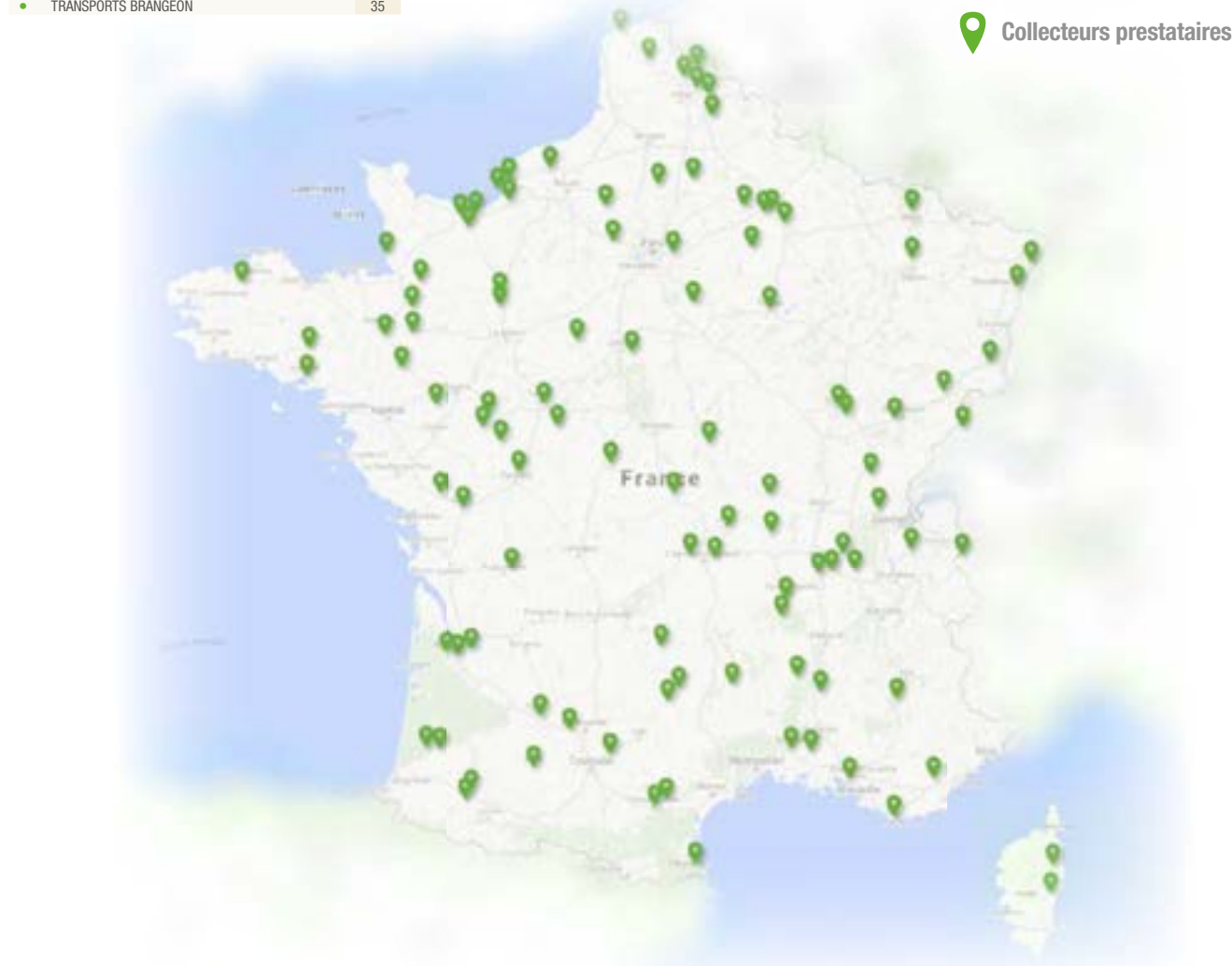
Entreprises	Départements	
• COVED	36	36
• CHIMIREC	37	37
• COVED	37	37
• TCV	37	37
• GOUVERNAYRE ET FILS	38	38
• CHIMIREC	39	39
• VEOLIA PROPRETÉ	40	40
• SUEZ RV CENTRE EST	42	42
• TRANSPORT COLOMBET ET FILS	43	43
• BARBAZANGES TRI OUEST	44	44
• COVED	45	45
• VEOLIA PROPRETÉ	47	47
• CHIMIREC	48	48
• ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL	48	48
• LOG ALLIANCE	49	49
• PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49	49
• TRANSPORTS BRANGEON	49	49
• SPHERE	50	50
• TRANSPORTS JOURDAN	50	50
• EDOVA ENVIRONNEMENT	51	51
• EDOVA VALORISATION	51	51
• MALISAN	51	51
• PRESTA HORIZON	51	51
• VITI VALORIS RE-SOURCE	51	51
• COVED	54	54
• BATI RECYCLAGE	56	56
• TRANSPORTS BERNARD	56	56
• CEDILOR	57	57
• EDOVA ENVIRONNEMENT	57	57
• VITI VALORIS RE-SOURCE	57	57
• SUEZ RV CENTRE EST	58	58
• BAUDELET ENVIRONNEMENT	59	59
• COVED	59	59
• SUEZ RV NORD EST	59	59
• CHIMIREC	60	60
• COVED	60	60

Entreprises	Départements	
• SEVP DUBOURGET SERVICES	60	60
• SUEZ RV NORMANDIE	61	61
• CHIMIREC	62	62
• OPALE ENVIRONNEMENT	62	62
• SOTRENOR	62	62
• VANHEEDE FRANCE	62	62
• PAPREC AUVERGNE ECHALIER	63	63
• SUEZ RV CENTRE EST	63	63
• PAPREC SUD-OUEST	64	64
• VEOLIA PROPLETE	64	64
• TRANSPORTS TREBUT	66	66
• STIS INTERNATIONAL	67	67
• SUEZ RR IWS CHEMICALS FRANCE	67	67
• COVED	68	68
• CEE INTER	69	69
• HEMMERLIN	69	69
• SUEZ RR IWS CHEMICALS FRANCE	69	69
• COVED	71	71
• SUEZ RV NORMANDIE	72	72
• TRANSPORTS BMV	74	74
• ACE-TRANS	76	76
• GARDET ET DE BEZENAC	76	76
• LEON VINCENT OVERSEAS	76	76
• SMAB	77	77
• SUEZ RV CENTRE EST	77	77
• SARP INDUSTRIES	78	78
• SUEZ RV SUD OUEST	79	79
• SUEZ RR IWS CHEMICALS FRANCE	82	82
• EXA'RENT	83	83
• OREDUI	83	83
• PAPREC MEDITERRANEE	84	84
• BATI RECYCLAGE	85	85
• TRANSPORTS FONTAN	85	85
• ARSONNEAU TRANSPORT	86	86
• CHIMIREC	86	86
• GRIGNON	86	86

Centres de prétraitement		
Entreprises	Départements	
• COVED	10	10
• COVED	81	81
• C. SERRAND	1	1
• COVED	3	3
• SUEZ RV CENTRE EST	3	3
• ALPES ASSAINISSEMENT	5	5
• PLANCHER ENVIRONNEMENT	7	7
• PAPREC SUD-OUEST	9	9
• COVED	10	10
• BRALEY LOCA BENNES	12	12
• VEOLIA PROPLETE	12	12
• PAPREC MEDITERRANEE	13	13
• SUEZ RV GRAND OUEST METAUX	14	14
• TEIL	15	15
• SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	16	16
• FRANCISCI ENVIRONNEMENT	20	20
• REVAL SERVICES	21	21
• SETEO	21	21
• COVED	25	25
• SUEZ RV CENTRE EST	25	25
• COVED	26	26
• LES RECYCLEURS BRETONS	29	29
• COVED	30	30
• COVALREC	32	32
• PENA ENVIRONNEMENT	33	33
• SX ENVIRONNEMENT	33	33
• TRANSPORTS BRANGEON	33	33
• COVED	34	34
• BRANGEON RECYCLAGE	35	35
• ETS MAURICE THEAUD	35	35
• TRANSPORTS BRANGEON	35	35
• COVED	36	36
• COVED	37	37
• GOUVERNAYRE ET FILS	38	38
• VEOLIA PROPLETE	40	40
• SUEZ RV CENTRE EST	42	42

Entreprises	Départements	
• BARBAZANGES TRI OUEST	44	44
• COVED	45	45
• SEML DU CONFLUENT	47	47
• ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL	48	48
• BRANGEON RECYCLAGE	49	49
• PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49	49
• TRANSPORTS BRANGEON	49	49
• SPHERE	50	50
• SUEZ RV NORMANDIE	50	50
• EDOVA VALORISATION	51	51
• BATI RECYCLAGE	56	56
• EDOVA VALORISATION	57	57
• SUEZ RV CENTRE EST	58	58
• BAUDELET ENVIRONNEMENT	59	59
• SEVP DUBOURGET SERVICES	60	60
• DURAND PROFORET	61	61
• SUEZ RV NORMANDIE	61	61
• OPALE ENVIRONNEMENT	62	62
• PAPREC AUVERGNE ECHALIER	63	63
• SUEZ RV CENTRE EST	63	63
• PAPREC SUD-OUEST	64	64
• VEOLIA PROPLETE	64	64
• EDOVA VALORISATION	67	67
• COVED	68	68
• SUEZ RV CENTRE EST	71	71
• SOSAREC	72	72
• SUEZ RV NORMANDIE	72	72
• GARDET ET DE BEZENAC	76	76
• TRANSPORTS TREBUT	79	79
• COVED	81	81
• VALEOR	83	83
• PAPREC MEDITERRANEE	84	84
• BATI RECYCLAGE	85	85
• SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	87	87

Entreprises	Départements	
• SUEZ RV CENTRE EST	3	3
• PLANCHER ENVIRONNEMENT	7	7
• CHAMPAGNE ENVIRONNEMENT	10	10
• COVED	10	10
• BRALEY LOCA BENNES	12	12
• SOCIETE PLASTIQUES AVEYRON	12	12
• SUEZ RV CHARENTE LIMOUSIN	16	16
• EDOVA VALORISATION	18	18
• SCI DE KERFAGO	22	22
• COVED	25	25
• COVED	30	30
• BRANGEON RECYCLAGE	35	35
• COVED	36	36
• COVED	37	37
• GOUVERNAYRE ET FILS	38	38
• SUEZ RV CENTRE EST	42	42
• BARBAZANGES TRI OUEST	44	44
• ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL	48	48
• PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49	49
• EDOVA VALORISATION	51	51
• PRESTA HORIZON	51	51
• BATI RECYCLAGE	56	56
• SCI DE KERFAGO	56	56
• EDOVA VALORISATION	57	57
• BAUDELET ENVIRONNEMENT	59	59
• SEVP DUBOURGET SERVICES	60	60
• PAPREC AUVERGNE ECHALIER	63	63
• VEOLIA PROPRETÉ	64	64
• TRANSPORTS TREBUT	66	66
• EDOVA VALORISATION	67	67
• COVED	68	68
• SUEZ RV CENTRE EST	71	71
• GARDET ET DE BEZENAC	76	76
• COVED	81	81
• BATI RECYCLAGE	85	85





ACTIONNAIRES

APCA

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

ARES

Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences

La Coopération Agricole

Représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles

COVADA

Collecte et Valorisation des Déchets Agricoles

CPA

Comité français des Plastiques en Agriculture

FNA

Fédération du Négoce Agricole

FNSEA

Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

InVivo

Union des Coopératives agricoles

SEPH

Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène

SOVEEA

Société de Valorisation des Éco-actions des Engrais et Amendements



ADIVALOR®

www.adivalor.fr

AGRICULTEURS, DISTRIBUTEURS, INDUSTRIELS
POUR LA VALORISATION DES DÉCHETS AGRICOLES

LE CAT SUD – 68, cours Albert-Thomas – 69371 LYON CEDEX 08 – Tél. : 04 72 68 93 80 – email : infos@adivalor.fr